



Concours de la meilleure photo

Midi Libre lance le concours des plus belles photographies amateurs prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Lire en page 24

A PARTIR D'AUJOURD'HUI DANS
LES MONTAGNES DU DJURDJURA

**GROTTE
ET MONTS
EN FÊTE**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 836 Jeudi 10 décembre 2009 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ABDELKRIM BOUDRA, PRÉSIDENT
DU "CARE" AU MIDI LIBRE

**«LES GRANDS PROJETS
AMÉLIORENT
LE SAVOIR-FAIRE»**

Page 6

DÉGRADATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ D'AMINATOU HAIDER

LE MAROC TOURNE LE DOS À L'ONU

Lire en page 3



Ph / D. R.

Publicité

SUR CHAQUE mobilisCarte ACHETEE,
MOBILIS OFFRE, 1000 DA DE CRÉDIT !!!



OFFRE VALABLE JUSQU'AU 06 JANVIER 2010.
CRÉDIT OFFERT VALABLE JUSQU'AU 13 JANVIER 2010.

MOBILISCARTE, PRIX DE VENTE: 500 DA.

Midi Libre N° 836 du jeudi 10 décembre 2009 - 787 747

CONFIRMATION DU 16^E DÉCÈS DÛ À LA GRIPPE PORCINE

La cote d'alerte monte d'un cran

Trois nouveaux cas de décès dû au virus de la grippe A/H1N1 ont été enregistrés, hier, portant le nombre global de victimes à 16.

PAR MINA ADEL

Le secrétaire général du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière, M. Abdeslam Chatou, qui a divulgué, hier, ce bilan lors d'une conférence de presse, a affirmé qu'en plus des 450.000 doses de vaccins reçues cette semaine, une autre quantité sera reçue dès la semaine prochaine, de manière à recevoir la quantité des 900.000 doses attendues pour le mois de décembre.

La date du début de la vaccination demeure jusqu'à l'heure inconnue. «*le vaccin est obligatoirement soumis à un contrôle, donc la campagne de vaccin va commencer dès que cette opération prendra fin. Et, bien entendu, nous ne pouvons pas mettre la pression sur les virologues chargés de cette mission*», a déclaré le représentant du ministère.

Le SG de Barkat, premier responsable du secteur de la santé, a aussi expliqué qu'un arrivage de vaccin est prévu mensuellement à



M. Abdeslam Chatou, secrétaire général du ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière.

partir d'un laboratoire canadien jusqu'au mois de mai prochain.

Faisant le bilan de l'épidémie depuis que notre pays a enregistré son premier cas le 20 juin dernier, le conférencier a déclaré 33 wilayas du pays touchées jusqu'à l'heure par

le virus. Ce qui a produit 389 cas dont 102 sont des enfants. Il a également fait état de la fermeture de 31 classes et 3 écoles.

«*Nous sommes dans la phase ascendante de l'épidémie. L'augmentation du nombre de cas est prévisible avec l'arrivée de la saison*

hivernale», a estimé M. Chatou. «*Toute personne confinée à domicile est automatiquement sous traitement*», a-t-il ajouté en précisant que le tamiflu a désormais cédé la place à un produit de Sidal nommé Saiflu.

Le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé souligne que le monde connaît 700.000 cas dans 207 pays touchés avec un bilan de 9.700 décès.

Le ministère de la Santé aurait mis en œuvre, selon la même source, un dispositif pour la prise en charge des cas graves. D'ailleurs, 1.400 lits sont destinés à recevoir les personnes présentant un risque d'être atteintes. Alors qu'une attention particulière est portée sur les obèses et femmes enceintes.

Mettant en avant les moyens et dispositifs déployés par l'Etat pour cercler ce risque de contamination, le conférencier a fait savoir que dans tout établissement où un cas est confirmé, les élèves et personnel sont dans l'obligation de se conformer au port de masque. Aussi le nombre de centres de référence est revu de 110 à 156, répartis à travers le territoire national. Alors que le nombre de lignes téléphoniques du numéro vert 3030, inscrit dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus A/H1N1 est passé de 4 à 10.

M. A.

ANNABA, VIRUS A (H1N1)

Le vaccin fait peur aux parents

Les infos, relatives à la dangerosité des effets secondaires du vaccin contre le virus H1N1, ont suscité de vives réactions de peur au sein de la population. De nombreux parents d'élèves qui accompagnaient leurs enfants à l'école primaire 8-Mai-45 garçons ont expressément demandé au directeur de l'école, hier matin, de dispenser leur progéniture du vaccin contre la grippe porcine. Les échos concernant les effets secondaires de ce vaccin importé du Canada et qui font état de déclenchements de chocs allergiques, inquiètent sérieusement certains parents d'élèves, qui auraient pris contact avec les responsables des établissements scolaires de leurs enfants pour leur demande de ne pas vacciner leurs enfants. Hier matin, il y avait foule devant le portail de l'école primaire garçons du 8-Mai-45, sise à la Plaine ouest.

Toutes les discussions tournaient autour de la pandémie de la grippe porcine et du décompte macabre de ses victimes en Algérie, une femme, fonctionnaire à l'APC de Annaba, interrogée par nous, nous confirmera qu'elle s'est déplacée spécialement pour demander à ce que l'on dispense du vaccin son fils inscrit en 4e année, angoissée à l'idée qu'il puisse lui arriver malheur. «*Ma sœur, m'a téléphoné de Paris, elle m'a mise en garde contre le vaccin canadien que l'Algérie a commandé pour vacciner la population. Elle m'a dit "fait gaffe il peut être mortel". En Suisse, il y a eu des morts*», nous a-t-elle confié, inquiète. «*Les parents se sont déplacés en masse, parce qu'on leur a dit, que c'est aujourd'hui que les élèves seront vaccinés*», nous indique un instituteur. Bref un vrai imbroglio, fait de méfiance et de panique, s'est emparé de certaines familles et même de certains médecins. Contactés, ces derniers n'ont pas hésité à parler de risques potentiels graves si le vaccin n'est pas garanti à 100% par son fabricant et les autorités compétentes. Autrement dit, le scepticisme règne même au niveau des institutions médicales. **R. M.**

PANNES RÉCURRENTES DES APPAREILS DE SOINS DE RADIOTHÉRAPIE ET RUPTURES DE STOCKS DE MÉDICAMENTS

Le cri de détresse des cancéreux

PAR AMEL BENHOCINE

Les Associations d'aide aux patients cancéreux, à l'instar de l'Association «El Amel», ont tiré hier, la sonnette d'alarme quant à la dégradation inacceptable de la prise en charge des malades cancéreux en Algérie. Bon nombre de ces derniers décèdent de cette lourde pathologie malgré des signes de guérison. Et pour cause, les cinq centres anticancéreux du pays sont dans un état déplorable, notamment, le CPMC d'Alger, Blida, Ain Naadja, Oran et Constantine. Les appareils de soins de radiothérapie sont constamment en panne alors que les médicaments anticancéreux vitaux et autres produits de chimiothérapie sont en rupture de stock continue. «*Les centres de soins sont soumis à des perturbations sans précédent dans leurs services de radiothérapie; ils sont presque tous en panne. Ce qui affecte énormément les malades déjà souffrants et affaiblis psychologiquement*», a indiqué, Mme Ketta Hamida, secrétaire général, d'"El Amel", hier, au Forum d'El Moudjahid, précisant que 50 personnes cancéreuses meurent chaque jour en Algérie, dont 10 femmes du cancer du sein, 4 autres du cancer du col de l'utérus, et 9 personnes des deux sexes du cancer du poumon. C'est le cas du CPMC d'Alger, qui, en plus de sa surpopulation permanente,

souffre encore plus de certains aléas comme le retard accusé lorsque son service de radiothérapie n'a pas fonctionné, durant tout le dernier été, à cause d'une panne. Les responsables de la radiothérapie sont obligés depuis quelques semaines à ne plus fixer de rendez-vous.

D'ailleurs, une note est actuellement diffusée, à ce sujet, dans le service en question. Même chose au centre anticancéreux du CHU d'Oran, où le matériel de radiothérapie est pratiquement tout le temps en panne, parfois pour une période d'un mois entier, pour raison de caducité. Ce qui fait que tous les rendez-vous sont reportés jusqu'à 6 ou 7 mois. Le CHU de Constantine, quant à lui, reçoit tous les malades des régions Est du pays. La radiothérapie y est arrêtée depuis plus de 3 mois.

Les malades ont été renvoyés chez eux sans date de rendez-vous, y compris les anciens malades qui ont déjà effectué des cures. «*La maladie ne peut guère attendre. Les patients succombent alors qu'ils étaient en voie de guérison*», a regretté la conférencière. Pour ce qui est du cancer du sein, par exemple, l'ablation de l'organe touché est suivie de séances de chimiothérapie, complétée par une dernière cure de radiothérapie qui ne doit pas aller au delà de 7 semaines. Sinon, le risque de retour de la maladie est majeur, notamment, une propagation des cellules cancéreuses dans le corps.

«*De nombreuses femmes sont décédées alors qu'elles attendaient un dernier rendez-vous*», a-t-elle dit. Elle poursuit : «*ces malades, en état de récurrence et métastasés, décèdent plus à cause de la négligence que par le cancer*». En revanche, seul le centre anticancéreux de Blida a échappé aux pannes. Mais il se retrouve complètement débordé en recevant les patients des autres centres (Alger, Oran, principalement). D'un autre côté, en plus des pannes, c'est la rupture des médicaments anticancéreux vitaux qui causent le retard dans les soins, comme le Nexavar, l'Avastin, le Tarceva, etc. «*Nous avons reçu des patients munis d'ordonnances pour acheter des médicaments strictement hospitaliers et qui ne peuvent être servis en pharmacie*», a-t-elle ajouté. Des médicaments coûtant quelque 400.000 DA la boîte. Cette rarité est due, selon les intervenants, à une absence de cohésion des structures sanitaires. A Batna, les responsables de l'hôpital et les médecins sont ballottés entre les PCH de Biskra et d'Alger qui se renvoient la balle pour manque de médicaments. «*Le ministère de la Santé est responsable de cette anarchie qui ronge le secteur et qui coûte la vie à une cinquantaine de personnes chaque jour, sans parler des malades souffrant d'autres pathologies*», ont-ils conclu.

A. B.

TROISIÈME SEMAINE DE LA GRÈVE

Les praticiens de santé publique tranchent aujourd'hui

Une semaine après sa première réunion de conciliation avec le secrétaire général du ministère de la Santé, c'est aujourd'hui que le conseil national du syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP) va trancher sur les recommandations à faire à ses syndiqués. Le Conseil national de ce syndicat vient ainsi chapeauter les assemblées générales (AG) qui se sont tenues à travers le pays depuis dimanche dernier pour sonder l'avis des praticiens sur le procès verbal minute signé jeudi dernier avec le ministre. Estimant que ces AG se sont déroulées dans de bonnes conditions, le président du SNPSP, le Dr Lyés Merabet, n'a pas manqué de signaler certains dépassements, qu'il qualifie d'insignifiants, de l'administration à l'égard des travailleurs. «*On sera fixé par rapport aux*

doléances des praticiens et sur la suite à donner à notre action», a affirmé le Dr Merabet, dans une déclaration au Midi Libre.

Il s'est, cependant, retenu d'avancer une quelconque position probable, estimant que cela pourrait influencer sur les résolutions prises localement par les AG. «*Toutes les propositions sont les bienvenues sur notre table de travail*», a-t-il dit.

Rappeler qu'une première réunion de conciliation entre le secrétaire général du ministère de la santé et le SNPSP, a eu lieu, jeudi dernier, soit après deux semaines d'une grève cyclique. Présidée par le secrétaire général du ministère, et en présence des représentants du ministère du Travail et ceux de la fonction publique, conformément à la loi 90-02 du 06 02 1990, cette réunion est sortie avec un pro-

cès verbal minute qui reprend sommairement les points discutés. Il s'agit principalement du traitement du statut particulier et de la validation en conseil du gouvernement du projet de décret portant statut particulier du praticien généraliste de santé publique. Ce qui a provoqué la déception des praticiens, c'est le fait que le texte avancé pour établir un statut particulier n'ait pas été conforme à celui convenu entre les deux parties dans le cadre de la commission installée depuis 2004.

Cependant, et conformément à l'engagement du ministère, il a été décidé l'installation d'une commission mixte sur le régime indemnitaire, au plus tard, le 10 du mois en cours, et dont le travail sera remis au cours du premier trimestre 2010. **M. A.**

DÉGRADATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ D'AMINATOU HAIDER

Le Maroc tourne le dos à l'ONU

Malgré les pressions internationales qui s'accroissent de jour en jour, le Maroc reste intransigeant et fait la sourde oreille aux appels incessants et urgents de la communauté internationale pour permettre à la militante sahraouie des droits de l'Homme, Aminatou Haider, de retourner à El Ayoun, la capitale du Sahara Occidental occupé.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En grève de la faim depuis 24 jours à l'aéroport Lanzarot (Iles Canaries) où elle est



expulsée par les autorités marocaines, Aminatou Haider a suscité un large soutien d'ONG internationales, en Europe notamment. Sa santé s'est sensiblement dégradée ces derniers jours et le président sahraoui a tiré la sonnette d'alarme hier. Mohamed Abdelaziz a, en effet, lancé un appel au président français Nicolas Sarkozy à intervenir auprès du Maroc pour sauver

la vie de la militante sahraouie. «La Gandhi sahraouie ne peut être laissée mourir à petit feu sur un territoire européen», écrit le président sahraoui dans une lettre adressée au président français. La France, a-t-il souligné, «ne peut rester les bras croisés devant ce grave reniement des droits de l'Homme qui heurte de front les conventions internationales», ajoutant que «la Gandhi sah-

raouie ne peut être abandonnée à un destin tragique aussi cruel dans une Europe qui a consenti tant de sacrifices pour instaurer la démocratie, le respect des droits de l'Homme et de la liberté d'opinion ». Plusieurs fois primée de la part d'organisations d'envergure internationale pour son combat pour l'autodétermination du peuple sahraoui, Aminatou Haider est «la première femme arabe à avoir reçu cette distinction», a souligné Mohamed Abdelaziz. Le président de la RASD a pointé du doigt l'attitude du gouvernement marocain qui «ne peut continuer de tourner indéfiniment le dos aux appels de l'ONU, de l'Union européenne, de l'Union africaine, du Gouvernement espagnol, des ONG d'envergure internationale qui appellent tous à permettre à Mme Haider de recouvrer ses droits garantis par la Déclaration universelle des droits de l'Homme». Pour sa part, le représentant du Front

Polisario aux Nations unies, Ahmed Boukhari a averti, dans un message à l'ONU, que le Front Polisario «ne peut poursuivre les négociations avec le Maroc si Aminatou Haider décède».

Le responsable sahraoui a rencontré l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies, Christopher Ross, et lui a fait part de ses «craintes» quant au danger qu'encourt Aminatou Haider, soulignant qu'«il n'est pas question de poursuivre les négociations avec le cadavre d'Aminatou Haider sur la table». Ahmed Boukhari a précisé que si Aminatou Haider décède, cela portera un «coup fatal» aux négociations entre le Front Polisario et le Maroc parrainées par les Nations unies.

De même que les membres du Conseil de sécurité ont été informés sur cette question et à l'adresse desquels le Front Polisario a exprimé sa «préoccupation».

Synthèse L. B.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE, À ALGER, DES VILLES JUMEELES ET SOLIDAIRES AVEC LE SAHARA OCCIDENTAL

L'urgence d'une intervention concrète

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La Conférence internationale des villes jumelées et des villes solidaires avec les villes du Sahara Occidental se tiendra à Alger les 12 et 13 décembre, à l'Hôtel Mazafran de Zéralda. Organisée par le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), elle réunira 40 Etats, dont 356 villes africaines. Des hautes personnalités prendront part à cette conférence, parmi elles des élus et sénateurs européens, présidents de régions, maires, des ONG, etc. Parmi les participants figureront aussi des avocats, juristes, des représentants de la Croix-Rouge ainsi que la Fondation américaine de soutien au peuple sahraoui. Il a été indiqué que 90 % des participants seront représentés par des élus locaux et régionaux.

Au jour d'aujourd'hui, six villes algériennes sont jumelées avec des villes sahraouies : Biskra avec Samara, Tiaret avec Dakhla, Alger avec Lâayoune et enfin Batna avec la ville de Birlahlou. Ces jumelages, explique-t-on, visent à conjuguer les efforts et à entreprendre des actions en faveur de la cause sahraouie.

Leur présence à Alger vise à faire porter la voix du peuple sahraoui, ses souffrances et surtout sa volonté à l'autodétermination, vers les instances internationales de l'Onu. «Le rôle des élus est important, leur voix est porteuse et nous voulons faire de cet événement la tribune d'Alger», a déclaré Mehrez Lamari, premier responsable du

CNASPS. Et d'ajouter : «La tribune d'Alger sera celle de la légalité internationale». «Par le biais de ces élus dont le poids à l'échelle internationale est considérable et de par leur conviction en la cause sahraoui, ils vont marquer leur position et faire écouter leur voix à l'international», s'est exprimé M. Lamari.

La manifestation connaîtra la participation massive d'un nombre important de pays : l'Italie, l'Espagne, la Russie, l'Australie, la RASD, l'Algérie, la Slovaquie, la France... pour ne citer que ceux-là. La France, réserve certaines surprises, entre autres, la venue d'une délégation particulièrement importante.

Des ateliers sont prévus sur différentes thématiques autour des droits de l'Homme. Ainsi, six thèmes seront abordés durant ces ateliers, à savoir : «Villes jumelées, solidaires et institutions localement élues», «Les fondements juridiques de la question sahraouie», «Le droit à l'autodétermination», «Les violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés», «La résistance pacifique dans les territoires occupés et la spoliation des ressources naturelles du Sahara Occidental par le Maroc». La Conférence sera suivie d'une «Déclaration d'Alger» des élus du monde entier en faveur du Sahara Occidental. Cette déclaration de soutien, comportera une plateforme d'actions communes, qui sera porteuse de la voix des Sahraouis. Ce sera, indique-t-on un appel à la communauté internationale, notamment à l'ONU, afin qu'elle daigne, selon les intervenants, «bouger le petit doigt»

pour qu'une solution définitive soit enfin apportée au conflit Polisario-Maroc. Les intervenants ont également tenu à mettre en exergue le fait que le Sahara Occidental est la dernière des colonies en Afrique, au moment où l'Union africaine reconnaît le droit du peuple sahraoui à sa liberté, le Maroc, lui, rappellent les orateurs refusent de se lancer à nouveau dans le processus de négociations.

A la clôture de cette manifestation, le 12 décembre, la délégation italienne, composée d'une vingtaine d'élus se rendra à Tindouf, dans les camps de réfugiés, a-t-on appris du CNASPS. Le maire de Sidney (Australie), M. Parker, qui sera présent à cette conférence, se rendra lui aussi dans les camps de réfugiés de Tindouf, après le 12 décembre.

Il est également annoncé l'organisation de la réunion statutaire du Comité exécutif des cités et gouvernement locaux unis d'Afrique (CGLUA), le 14 de ce mois à l'hôtel Aurassi à Alger. Ledit comité est composé de 19 membres dont 5 permanents, et regroupe 52 pays africains. Lors de cette rencontre, trois principaux points seront abordés, en l'occurrence l'Union africaine, l'élaboration d'un plan de travail de l'année 2010 et le rôle des villes dans le développement local. Cette manifestation apportera sa voix en vue de sensibiliser et de tirer la sonnette d'alarme sur l'urgence d'intervenir et trouver une solution à la crise que vit le peuple sahraoui, a-t-on indiqué.

M. B.

GESTION DE LA CRISE ALGÉRO-ÉGYPTIENNE

Louisa Hanoune donne un satisfecit à Ouyahia

PAR SADEK BELHOCINE

Louisa Hanoune est en phase avec le gouvernement Ouyahia dans la gestion de la crise avec l'Egypte, née de la qualification au mondial 2010, de l'équipe nationale de football au détriment du pays des Pharaons. Elle a estimé, hier, au cours d'un point de presse organisé au siège de son parti à Alger pour présenter le bilan de la conférence de l'Organisation des Jeunes pour la Révolution (OJR) de son parti qui s'est tenue le week-end dernier à Zéralda, que «le gouvernement a su gérer comme il se doit», cette affaire, soulignant que les autorités algériennes ont donné «une leçon de diplomatie très fine». Il n'y a pas que le gouvernement qui

a été salué par Louisa Hanoune. Le peuple aussi a été, selon elle, «à la hauteur», de l'évènement, et du coup, l'avenir ne fait plus peur à la secrétaire générale du PT qui décèle que l'Algérie «est un pays qui a des ressorts», s'émerveillant «des manifestations grandioses et spontanées» qui ont accompagné les succès de la bande à Saâdane et surtout «sans casse ou actes de violence». Ces manifestations pacifiques de millions de personnes au cours desquelles le «peuple s'est réapproprié son identité, son histoire, son drapeau» et par là même «ses libertés», se veulent, selon elle, «un message». Pour elle «la parenthèse de la tragédie nationale est fermée» et rien ne justifie le maintien de «l'état d'urgence» dans le pays, eu égard à la

grande amélioration de la situation sécuritaire et la communion de tout peuple qui «s'est dressé comme un seul homme», devant l'affront subi par les symboles du pays. Abordant les excuses et les indemnités réclamées par les autorités égyptiennes, la secrétaire générale du PT très à l'aise, prend un plaisir à ironiser sur ces demandes.

«Pourquoi ? », s'est-elle interrogée, ajoutant que «notre argent, on le garde pour la relance de notre économie » ou, à la rigueur, «aider des pays comme le Yémen auquel on a effacé la dette ou la Palestine», conseillant à ceux qui sont à la tête de l'Egypte «de s'adresser au FMI, BM ou aux USA», pour renflouer leur trésorerie. Plus sérieusement, la patronne du

PT s'interroge sur le sens à donner aux contrats signés par le ministre de l'Energie et des Mines et les autorités égyptiennes dans le domaine des hydrocarbures. Sur les résultats de la tripartite et notamment, le problème des allocations familiales versées par l'Etat, Louisa Hanoune admet que pour sauvegarder les entreprises algériennes, ce choix se justifie; par contre, elle estime que «les entreprises étrangères qui n'ont rien apporté sur le plan des investissements», ne doivent pas «bénéficier de ce bonus», dénonçant par ailleurs, «la censure» contre son parti exercée par l'APN qui manque, selon elle, «de discernement» et qui n'a pas «de vision de dimension sociale».

S. B.

A PARTIR D'AUJOURD'HUI DANS
LES MONTAGNES DU DJURDJURA

Grottes et monts en fête

Une animation particulière est prévue cette fin de semaine au Djurdjura. Des spéléologues, venus de différentes régions du pays, se sont accordé pour créer leur propre fédération, non pas à Alger comme la tradition le veut mais dans un village des hauteurs de Ouacif, précisément à Timeghras. Ce choix n'est pas le fruit du hasard. En effet ce site renferme, à lui seul, pratiquement tous les gouffres les plus profonds d'Algérie.

Des cavités célèbres mondialement. La discipline n'étant pas uniquement sportive, les futurs animateurs de cette instance «spéléo» comptent s'affilier, de par les activités qu'elle représente, non seulement au ministère de la Jeunesse et des Sports, mais également à ceux de la Recherche scientifique, la Culture, l'Hydraulique, l'Agriculture, l'Environnement, l'Intérieur et les Moudjahiddine.

Les organisateurs de ce week-end ont fait sciemment coïncider cet événement avec celui du 11 Décembre, Journée mondiale de la montagne. Pour eux c'est également l'occasion de lever le voile sur cette partie de l'Algérie ignorée. Néanmoins, cela n'a pas empêché ces villageois nichés au pied de la muraille de Thaltat, plus connue sous le nom de la «Main du Juif», de prévoir un riche programme. Des randonnées pédestres, des balades à dos d'ânes pour les enfants, visite de grotte, des sauts en parapentes à partir des cimes enneigées, des exhibitions d'escalades sur grandes parois, des veillées autour de feux de camps, des expositions et animations sur les matériels de plongée sous-marine, de ski, phytothérapie, roches... Dans les prairies, qui surplombent le village, les visiteurs seront accueillis par les bergers veillant en compagnie de leurs fidèles chiens sur leurs troupeaux de moutons, chèvres ou vaches.

Les maisons traditionnelles ouvriront, à l'occasion, leurs portes aux visiteurs. Les citadins devant le spectacle des femmes glanant les olives, en dépit du froid et des courbatures, prendront conscience du coût réel du litre d'huile d'olive. Pour des raisons de convivialité recherchée et de l'esprit du compter sur soi, les montagnards ont opté pour l'hébergement chez l'habitant.

A cette occasion, tout le monde a mis la main à la poche. Le dernier jour un couscous géant, pour la «ouâada», clôturera cette double manifestation. Dès à présent on pense à encore plus de festivités, l'année prochaine pour cette date.

Rachid Safou

SIX MOIS POUR LES EXPLOITANTS DE SABLIÈRES POUR LE RESPECT DES CAHIERS DES CHARGES

La mise en garde de Sellal

Le ministre des Ressources en eau a annoncé, hier, que les exploitants des sablières ont encore six mois pour se conformer à la réglementation en vigueur concernant l'extraction de sable dans les oueds, en marge d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Tissemsilt.

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À
TISSEMSILT MOKRANE CHEBBINE

Abdelmalek Sellal a expliqué que les cahiers des charges sont prêts, et qu'un conseil interministériel se tiendra prochainement entre les départements de l'Energie, de l'Habitat, de l'Environnement en plus de celui des Ressources en eau, afin de statuer sur la question. «D'ici le mois de septembre prochain, la liste des exploitants de sablières sera prête», a-t-il ajouté, en guise de sursis pour l'application de l'article 14 du décret exécutif stipulant l'interdiction de l'extraction de sable dans les oueds, signé le 23 septembre dernier. Un gel, s'il en est un, justifié par le ministre des Ressources en eau, par la nécessité de parachever les projets en cours de réalisation, allusion faite, bien entendu, aux grands chantiers structurants dans le pays, l'autoroute Est-Ouest, les barrages et autres projets d'envergure et d'utilité économique pour accompagner la dynamique de développement insufflée dans le pays. Autrement, l'article en question sera reconduit donc, dans un souci de sauvegarder l'environnement et préserver les oueds qui subissent une grave agres-



Abdelmalek Sellal, ministre ressources en eau.

Ph / F. Boudiat

sion. Nul besoin de s'attarder sur les opérations d'extraction sauvages et illicites qui ont causé d'énormes préjudices à la nature d'abord et aux riverains ensuite, en accentuant le risque de crues en hiver. Sellal s'est également exprimé sur le contrat de l'entreprise française Suez Environnement qui assure, rappelons-le, la gestion déléguée de l'eau dans la Capitale dans le cadre d'un partenariat avec l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national d'assainissement (ONA). La Société de l'eau et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), puisque c'est d'elle qu'il s'agit, dont le contrat expirera dans une année et demie, se trouve donc dans l'expectative, le ministre n'ayant pas été clair quant à la reconduction ou pas de son contrat de gestion déléguée. Il a annoncé dans ce sens que l'ADE et l'ONA ont fait appel à une société d'audit étrangère pour évaluer justement les résultats des cinq années de gestion de la SEAAL, dans le cadre d'un appel d'offres qui sera prochainement lancé. «Au terme du contrat, une évaluation sera effectuée afin de constater si les objectifs assignés ont été atteints,

Ce n'est qu'après cela que le gouvernement tranchera sur la question de renouveler ou non ledit contrat», a affirmé Abdelmalek Sellal en substance. Toutefois, le ministre, sans diminuer de l'expérience acquise dans le cadre de ce partenariat, a insinué que la partie algérienne pourrait bien se passer du partenaire étranger, si les entreprises locales se sentent en mesure de gérer seules le secteur. Une nuance de taille qui laisserait supposer qu'il n'y aura pas de poursuite du partenariat avec Suez. Cela d'autant que le ministre a énuméré un objectif, parmi d'autres, à savoir de l'eau H/24 dans la capitale, objectif que la SEAAL n'est pas parvenue à concrétiser. Par ailleurs, Abdelmalek Sellal a inspecté, au cours de sa visite, plusieurs projets dans le secteur de l'hydraulique dans la wilaya de Tissemsilt, notamment le barrage de Koudiet Rosfa, les stations d'épuration des eaux usées de Tissemsilt et de Théniet El-Had et d'autres chantiers, susceptibles de renforcer l'adduction en eau potable de 14 communes enclavées et également renforcer l'irrigation des périmètres agricoles.

M. C.

PLANTATIONS FORESTIÈRES À L'HORIZON 2014

1,2 MILLION D'HECTARES PRÉVUS

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

L'Algérie célèbrera, demain, à l'instar des autres pays, la Journée internationale de la montagne, proclamée par les Nations unies depuis 2003.

Inscrite sous le thème de «La gestion des risques de catastrophes en montagne», cette journée sera célébrée à Jijel. Elle vise à impliquer davantage la population montagnarde dans la préservation et le développement de ces espaces et de consolider l'action des communautés dans un «partenariat de la montagne» dans le cadre d'un développement durable de cet écosystème. Ce dernier, compte tenu de sa diversité, constitue un espace aux multiples fonctions écologiques, économiques et sociales qu'il faut protéger et développer.

A ce propos et selon un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en Algérie, une batterie de mesures est mise en place à même de réduire cette dégradation inquiétante due essentiellement aux facteurs édaphiques dont: les pluies intenses et irrégulières, l'intensification du phénomène d'érosion hydrique des

terres des bassins versants sur plus de 12 millions d'hectares, les diminutions par la disparition d'espèces végétales, les utilisations irrationnelles et excessives des terres agricoles, les défrichements et les prélèvements anarchiques du bois de chauffage. C'est dans la perspective de lutter efficacement contre cette dégradation que s'inscrit la nouvelle politique du développement rural mise en place par le ministère. Une politique qui organise les synergies économiques et sociales qui se fondent sur une implication active des populations concernées et des autorités locales, explique le communiqué.

La politique de nouveau rural a pour objectif la promotion d'un développement économique du pays associant l'ensemble des intervenants sur les territoires ruraux. Cette politique est mise en œuvre à travers quatre programmes fédérateurs. Il s'agit de la modernisation et/ou réhabilitation des villages et des ksours, la diversification des activités économiques, la protection et valorisation des ressources naturelles et, enfin, la protection et valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel. Le communiqué précise que le Projet de proximité de développe-

ment rural intégré (PPDRI) constitue la base de la politique du nouveau rural. Ce sont, en effet, plus de 12.000 PPDRI, à l'échelle nationale, inscrits dans le programme de nouveau rural 2010-2014, arrêté dans le cadre des contrats de performance. Localisés au niveau de 947 communes, ces projets sont mis au profit de plus de 1,2 million de ménages et permettront la création de plus de 1 million d'emplois et de traiter une superficie de plus de 8 millions d'hectares ainsi que l'extension de la Surface agricole utiles (SAU) de plus de 250.000 hectares.

En matière de lutte contre la dégradation des terres dans les bassins versants de barrages, le ministère, à travers la Direction générale des forêts, a mis en place un plan de reboisement qui vise la réalisation de plus de 1,2 million d'hectares de plantations forestières. Aussi, dans le cadre du lancement du programme de nouveau rural 2010-2014, il est prévu l'aménagement intégré de 34 bassins versants de barrage sur une superficie de 3,5 millions d'hectares localisés au niveau de 26 wilayas dont la population est estimée à 7 millions d'habitants.

T. L.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ À DOHA

Khelil appelle à la stabilisation des prix du gaz

Le ministre de l'Energie et des Mines, M. Chakib Khelil, a souligné, hier à Doha, la nécessité de stabiliser les prix du gaz dans le monde, appelant les pays membres du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) à élaborer une stratégie dans ce sens.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le FPEG "doit être en mesure de mettre en place une stratégie qui permettra de parvenir à une véritable coordination", a-t-il déclaré à l'APS en marge des travaux de la 9e session de ce forum.

«L'ensemble des pays producteurs et exportateurs de gaz ont intérêt à ce que le marché du gaz soit stable», a-t-il ajouté, affirmant que "cela est également dans l'intérêt des consommateurs".

Selon M. Khelil, cette stratégie, qui sera de plus en plus nécessaire pour assurer un "développement harmonieux de l'industrie gazière", permettra d'éviter "les déséquilibres entre l'offre et la demande sur les marchés et de faire face à des développements ou à des initiatives imprévus de la part de certains pays".



Chakib Khelil en compagnie de Choukri Ghanem membre libyen au FPEG.

Pour le ministre, cela devrait permettre de "garantir une meilleure valorisation possible des exportations gazières sur la base de conditions équitables assurant les intérêts de toutes les parties".

Il a relevé, en outre, "la nécessité de mieux évaluer les impacts de la baisse des prix du gaz sur le marché spot qui pourrait affecter les prix du gaz fixés dans le cadre de contrats à long

terme." S'agissant du transport de gaz, M. Khelil a affirmé que d'intenses efforts doivent être déployés "pour arriver à une meilleure coordination en vue d'optimiser l'opération".

Ainsi, les 15 membres du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG) se sont retrouvés, hier à Doha, pour discuter de l'état actuel des prix du gaz qui restent en deçà de leur souhait.

A l'ouverture des travaux de

cette 9e session, l'émir du Qatar, cheikh Hamad Ben Khalifa Al

Thani, a appelé à aligner les prix du gaz sur ceux du pétrole.

Car c'est toute la problématique aujourd'hui à laquelle sont confrontés les pays producteurs ; les prix du gaz indexés sur ceux du pétrole ne suivent toujours pas l'évolution que connaît le baril sur les marchés internationaux.

L'émir du Qatar, 3e pays producteur mondial de gaz, a bien mis en évidence ce dilemme en soulignant qu'après «la sévère baisse des prix du pétrole et du gaz, la hausse qu'ont connue les prix du pétrole cette année n'a pas été suivie d'une amélioration des prix du gaz et nous espérons que cette situation soit uniquement temporaire».

D'où son appel aux membres du FPEG à «analyser les raisons qui ont poussé à dissocier les prix du pétrole et du gaz et œuvrer à rétablir la corrélation entre eux ».

Chakib Khelil a, d'ailleurs, a été désigné par ses homologues du Forum des pays exportateurs de gaz, président de la réunion des ministres de cette organisation, à compter du 1er janvier 2010. Le poste de secrétaire général du Forum est revenu au premier vice-président de la société russe d'hydrocarbures, Stroitransgaz, Lounid Boukhanovski.

Les membres du FPEG ont confirmé également la tenue, à Oran, le 19 avril prochain, de la 10e session du Forum, en marge de la 16e Conférence mondiale du gaz (GNI 16).

L.B.

VERDIT DANS L'AFFAIRE DU GROUPE SAÏDAL

3 à 4 ans de prison ferme contre 12 accusés

La chambre criminelle près la cour d'Alger a prononcé, hier, des peines allant de 3 à 4 ans de prison ferme à l'encontre de 12 accusés, en majorité des cadres du groupe Saïdal (filiale Pharmal), pour l'octroi d'avantages non justifiés dans le cadre de marchés. Ce procès intervient, rapporte l'APS, après l'appel interjeté par l'ensemble des parties impliquées dans cette affaire, à l'exception de la partie civile, contre le jugement prononcé le 21 mars 2009 par le tribunal de première instance d'El-Harrach (section criminelle), comprenant des peines allant de 5 à 8 ans de prison contre les accusés. La peine infligée au principal accusé dans cette affaire, l'ex-P-dg de la filiale Pharmal, I.Z., est ainsi passée de 8 ans à 4 ans de prison ferme. La peine infligée à l'ex-directeur central de la filiale, Nouredine Bouchama et aux accusées Djahid Ben Ameur, Ali Diguier, Saïd H'bibache, des cadres supérieurs dans la même filiale, a, quant à elle, été ramenée de 8 ans à 3 ans de prison ferme.

Concernant les entrepreneurs ayant bénéficié des marchés douteux, la peine infligée aux accusés C.C. et S. A. est passée de 5 à 3 ans de prison ferme. Le jugement en appel a été confirmé pour les autres accusés. Les faits concernant, selon l'arrêt de renvoi, la passation, par des cadres du groupe Saïdal (filiale Pharmal), de marchés contraires aux lois et règlements en vigueur, pour l'octroi d'avantages non justifiés à certains partenaires de cette filiale. Les enquêtes ont démontré, selon la même source, que les cadres complices des partenaires de la filiale, étaient membres de la commission chargée de l'ouverture des plis et de celle chargée d'évaluer les offres, d'où les marchés accordés aux mêmes entrepreneurs de manière frauduleuse. Les marchés ont été conclus sans suivre les procédures des appels d'offres et sans tenir compte des prix mentionnés dans les marchés.

I. A.

MÉTROUHA, EL TARF

Plusieurs axes routiers bloqués par des contestataires

Les habitants de Métrouha dans la wilaya d'El Tarf ont barré la route, hier matin, durant de nombreuses heures. Les protestataires ont empêchés fonctionnaires et lycéens... de se rendre sur leurs lieux de travail ou de cours. Pour fermer la route, ils ont eu recours à divers objets hétéroclites, ils y ont également brûlé des pneus. Les contestataires dénoncent les mauvaises conditions de vie et de scolarité de leurs enfants. L'axe routier El Tarf, commune de Zitouna-RN82, à une quinzaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya n'a été dégagé que vers 14h selon nos sources. Le cycle des contestations au niveau de la wilaya a déjà touché plusieurs autres localités, mais depuis trois jours, les contestations ont pris de l'ampleur. Les autorités locales n'ont pas pu mettre fin à ces formes de protestations qui paralysent des établissements publics et étatiques. À l'heure où nous mettons sous presse, nos sources nous apprennent que d'autres axes routiers sont bloqués par des contestataires qui dénoncent l'attitude des élus locaux face aux nombreuses préoccupations quotidiennes des citoyens.

M. S.

MANQUE DE COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES

L'absence de mécanisme de normalisation décrié

PAR YOUNES DJAMA

L'Algérie ne dispose toujours pas d'un mécanisme de normalisation malgré le fait qu'une loi en ce sens existe depuis 1989, a déploré hier le directeur de la normalisation et directeur général par intérim de l'Institut national algérien de normalisation (IANOR), Boualem Attou, lors d'une conférence de presse au siège de l'institut à Alger. La raison en est qu'il y a un manque de coordination entre les différents départements ministériels censés le mettre en place, en l'occurrence les ministères de l'Energie, du Commerce et le ministère de l'Industrie. Cet état de fait fait courir de gros risques aux consommateurs algériens, puisque le gros des produits importés est constitué de produits non-conformes et donc susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur la santé des citoyens. Par conséquent, M. Attou préconise qu'un mécanisme de coordination national soit mis en place et qui sera chargé de protéger la consommateur

algérien des méfaits des produits contrefaits à travers un contrôle et l'évaluation de ces produits comme cela se fait partout dans le monde par rapport auquel l'Algérie demeure à la traîne. «Faisons très attention, faisons sorte que les produits contrefaits importés n'affectent pas la santé des Algériens », n'a de cesse de plaider M. Attou. Pourtant, la normalisation existe en Algérie depuis 1989, en l'occurrence date de la promulgation de la première loi sur la normalisation (19 décembre 1989).

De plus, la certification est aussi prévue par la circulaire du Premier ministre n°05-465 du 6 décembre 2005 mais n'est malheureusement pas concrétisée «faute de coordination entre les différents acteurs», indique le conférencier ajoutant que la certification devait être obligatoire dès 2006 mais qu'à ce jour, cela relève seulement du domaine théorique. Selon le conférencier, au jour d'aujourd'hui, ce sont pas moins de 570 normes qui ont été élaborées tous domaines confon-

us. En 2009, 3 produits ont été certifiés, 3 sont en phase finale de certification et 3 autres sont en projet dans différents domaines, notamment le plastique.

En revanche, depuis 1998, c'est-à-dire depuis la création de l'Ianor, 16 produits seulement ont été certifiés. «La raison est que nous n'avons pas un marché qui sanctionne et les opérateurs ne se sentent pas interpellés pour recourir à la normalisation de leurs produits », affirme M. Attou. S

Selon ce dernier, 63 comités techniques qui exercent dans plusieurs domaines (métallurgie, environnement, agro alimentaire...), ont produit jusque-là 7.000 normes de certification. «Mais ce nombre reste insuffisant», souligne toutefois M. Attou. «Indubitablement, il y a une prise de conscience de la part des opérateurs économiques», tempère le conférencier qui reconnaît en revanche que seulement 3 demandes de certification ont été reçues par l'Ianor.

Y. D.

EN PARTENARIAT AVEC LE PORTUGAIS BES ET LE MULTINATIONAL SWICORP

La BEA crée une société de leasing

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) va signer, dans les prochains jours, un pacte d'actionnariat pour la création d'une société de leasing en partenariat avec le groupe bancaire portugais Banco Espirito Santo (BES) et le fonds d'investissement multinational Swicorp, a indiqué, hier, à l'APS, son Président-directeur général, Mohamed Loukal. Baptisée "Ijar Leasing Algérie", cette société sera dotée d'un capital de 3,5 milliards de dinars, qui sera détenu à hauteur de 59% par la BEA, de 35% par BES et de 6% par Swicorp. La répartition du capital de la société a été élaborée en conformité avec les nouvelles mesures sur l'investissement étranger qui accordent à la partie algérienne une part majoritaire de pas moins de 51% dans les projets d'investissements en partenariat, rappelle-t-on. La BEA envisage de céder, plus tard, une partie de son capital aux investisseurs algériens, avance le même responsable. Cette future société, précise M. Loukal, «fournira des produits et services de crédit bail à des entreprises résidentes en Algérie, algériennes ou étrangères, notamment à des PME/PMI de différents secteurs, en application des nouvelles orientations des pouvoirs publics en matière de financement des entreprises». Ces services comprennent essentiellement l'acquisition de l'immobilier professionnel, la fourniture d'équipements et matériels roulants ainsi que les différents équipements et matériels de production.

Quant aux partenaires de sa banque, M. Loukal explique que la BES est la seconde plus grande institution financière privée au Portugal en termes d'actifs nets, disposant d'une branche importante de crédit bail dans son pays.

La signature prochaine de ce pacte d'actionnariat constitue la dernière étape avant la présentation de la demande d'agrément auprès du Conseil de la monnaie et du crédit (CMC). Selon les termes partenariat, la BES apportera son expertise technique en matière de leasing et s'engage à ramener des collaborateurs expérimentés pour s'impliquer dans les domaines de marketing, juridique, la mise en place du système d'information et la formation.

Quant au fonds Swicorp, qui gère plusieurs fonds d'investissements, il aura le rôle de prendre des participations dans des sociétés existantes ou en voie de création. Selon M. Loukal, la Banque africaine de développement (BAD) a donné son accord de principe pour co-financer la formation du personnel de la BEA aux métiers de leasing.

C. K.

ABDELKRIM BOUDRA, PRÉSIDENT DU CARE AU MIDI LIBRE

«Les grands projets améliorent le savoir-faire»

Confrontée à la rude concurrence et l'âpre compétitivité des entreprises étrangères, l'entreprise algérienne doit non seulement se mettre à niveau, mais également produire suivant les normes et les standards internationaux. Ainsi, elle est astreinte à se doter d'un système de management et de marketing en mesure de lui permettre de fabriquer des produits de qualité. Aussi, les entreprises nationales, tant publiques que privées, sont également contraintes de développer des activités d'exploration sachant que le marché local sera inondé par les produits des pays des zones de libre-échange (Zone arabe de libre-échange, union européenne...). Ce qui va pénaliser les PME algériennes non

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR AMAR AOUIMER

Le Midi Libre : Quel est le rôle exact du CARE dans la promotion de l'entreprise algérienne dans le contexte international caractérisé par la crise économique et financière ?

Abdelkrim Boudra : Il s'agit de permettre aux économistes, aux chefs d'entreprise et aux représentants des pouvoirs publics de débattre d'un certain nombre de questions portant sur la croissance économique en Algérie. Cela s'explique par le fait qu'il y ait différents acteurs qui interviennent sur des parties un peu partielles portant sur des problèmes économiques que nous rencontrons aujourd'hui. Et le CARE souhaite aller un peu au-delà.

L'Algérie a besoin d'une croissance durable. Quand on parle de croissance, il y a plusieurs données qu'il faut croiser en même temps. Sur le plan macroéconomique, il n'y a pas que des importations, il y a des exportations, la balance commerciale, la balance des paiements et la balance des services. Il faut également regarder comment évoluent les prix de l'énergie à moyen et long terme, quelles sont les mutations technologiques, qu'est-ce qu'on veut de nos partenaires étrangers. Toutes ces questions, il faut les mettre ensemble. Dans le deuxième temps, sur le plan microéconomique, nous devons savoir qu'elles sont les véritables acteurs et quels sont les véritables moteurs de la croissance.

Parmi les pouvoirs publics, les banques et les chefs d'entreprise et les associations nous devons déterminer le rôle de chacun de ces acteurs. Il s'agit de savoir dans ce cadre si par hasard on ne fait pas fausse route, quand on ressent certains conflits quelque part.

Quels sont, d'après-vous, les principaux acteurs de la croissance économique ?

Ce qui doit être un acteur majeur, ce sont forcément les pouvoirs publics. Nous avons besoin d'un Etat fort pour ne pas se tromper de cible. Que signifie un Etat fort dans un contexte de mondialisation ?

Il faudrait qu'on en discute. L'entreprise publique ou privée constitue aussi un acteur majeur de la croissance. Concrètement, qu'est-ce qu'on est en train de faire pour promouvoir le rôle de chacun concernant notamment l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Il y a aussi un troisième acteur, c'est la petite et moyenne entreprise. Ce sont les principaux acteurs à côté des acteurs que vous connaissez comme les

banques, les entreprises et les organisations. D'un autre côté, nous avons aujourd'hui un plan d'investissement qui consiste en la réalisation d'infrastructures qui est très important. Il y a eu tout un débat macroéconomique. Mais il est temps de faire le bilan pour tirer profit de ce grand plan.

Nous sommes contents de savoir que les institutions de la République sont en train de faire des constats et d'apporter des correctifs. Modestement, nous tentons d'apporter, à travers des chercheurs, une petite réponse aussi à toutes ces questions là. Dans tous les cas de figure, nous avons besoin de plusieurs moteurs. Il faut seulement définir le rôle de chacun.

Quelle est votre appréciation de la nouvelle politique de l'Etat portant sur la relance de la production nationale et de la restriction des importations ?

Globalement, il y a eu beaucoup de choses qui ont été dites sur cette question là. Ce qui nous intéresse, nous, au niveau du CARE, c'est d'aller un peu au-delà des constats des chefs d'entreprise. Nous ne sommes pas des représentants des entreprises. Nous sommes incompetents pour dire ce que pensent les entreprises. Nous sommes un espace de réflexion. Ce qui nous intéresse de dire, il faut qu'on regarde ces mesures dans le temps. C'est à dire ce qu'elles vont apporter dans le temps. Il y a plusieurs scénarios possibles que nous avons évoqués dans un écrit qui a été publié. Il y a plusieurs possibilités donc. Cela peut être bénéfique comme cela peut entraîner aussi des blocages. Cela peut aussi nous pousser à revoir un certain nombre de nos comportements. C'est vraiment une lecture ouverte.

Ce qu'il faut faire aujourd'hui, c'est de donner un contenu à tout cela. Parce que les intentions sont bonnes. C'est au niveau des mesures qu'il faut apporter des correctifs. Il y a beaucoup de choses qui sont totalement inefficaces.

Par exemple ?

Ce qui est inefficace se rapporte à toutes les contraintes qui ont été, d'ailleurs, levées immédiatement par les pouvoirs publics. Il s'agit, par exemple, des impositions faites aux chefs d'entreprise de se présenter.

Nous sommes en train de voir un peu plus clairement concernant la répartition du capital entre les partenaires étrangers et algériens mais, en même temps, il faut qu'on aille au-delà des considérations financières. Nous n'attendons pas de nos partenaires seulement un rendement financier mais, surtout, un apport en compétences et

encore aguerries à la fonction d'exportation. Mais, cependant, avec la politique nationale en matière de soutien aux PME ayant un potentiel à l'exportation, notamment l'apport du programme d'Optimexport, de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et du ministère du Commerce, qui vont apporter une aide financière conséquente à plus de 44 entreprises sélectionnées, les PME algériennes peuvent trouver des créneaux sur le marché international afin de commercialiser leurs produits, notamment, pour ce qui est des produits agroalimentaires. Autant de point qu'a développé le président du cercle et de réflexion sur l'entreprise (Care) qui a accordé une interview au Midi Libre.



Abdelkrim Boudra.

technologies. Il faudrait qu'on sache aussi mesurer tout cela. Surtout que l'Algérie aujourd'hui n'a pas de problèmes de ressources financières, mais un problème de savoir-faire et de management. Il faudrait qu'on ait les moyens de ramener des partenaires dans ce sens. Il faut donc aller au-delà de cette cristallisation autour des problèmes. Je pense que nous avons dépassé la vague.

Est-ce que le financement public des grands projets d'infrastructure est en mesure de relancer la croissance ?

L'Etat, à travers les institutions, a affiché une volonté importante. Il faut peut-être aujourd'hui demander à nos amis macro économistes de nous dire ce qu'ils pensent de l'efficacité de cette dépense. L'intérêt de la dépense est indispensable. L'Algérie a besoin d'infrastructures et de booster son marché à travers cela. Il y a un effet multiplicateur. Aujourd'hui, les entreprises travaillent, mais nous ne profitons pas beaucoup. Il n'y a pas beaucoup d'entreprises concernées par ces grands projets pour de multiples raisons. Eventuellement, elles n'ont pas un certain savoir-faire ; ce qui est important, c'est de dire comment faire. Il s'agit de savoir comment les entreprises algériennes doivent faire pour tirer profit de ces projets. Il existe peut-être des projets surdimensionnés dont l'accès est difficile pour les entreprises algériennes. Seules les autorités concernées et les analyses faites peuvent nous dire si certaines dépenses ne sont pas utiles au delà de ce qu'elles doivent être. Sincèrement, nous n'avons pas de réponses à cette question. Notre rôle à tous, notamment les associations patronales, consiste à faire des propositions concrètes concernant les modalités pour que les entreprises profitent un peu mieux dans le cadre d'une stratégie synchronisée. C'est le défi à relever par tout le monde.

A. A.



RÉHABILITATION URBAINE À KOUBA

LES POINTS MODAUX D'UN AMBITIEUX PROGRAMME

Point par point, secteur après l'autre, le secrétaire général à l'APC de Kouba nous exposera l'état des lieux dans sa commune. Il nous parlera des nouvelles réalisations déjà réceptionnées, de celles en cours et de nombreuses autres en projet. Dans cette visite guidée, nous avons fait le tour de pratiquement tous les secteurs clés. Aucun n'a été mis de côté dans ce vaste programme, chacun des secteurs a reçu son quota d'attentions et son enveloppe financière pour donner un nouvel essor à cette commune située en plein cœur de la capitale.

PAR CHAFIKA KAHLAL

La commune de Kouba a concocté pour ses résidants un programme de développement urbain particulièrement riche et ambitieux, appelé à s'étendre jusqu'à la prochaine année 2010. Ce programme ne laissera en marge aucun des secteurs clés, à commencer par celui des travaux publics. Rappelons que l'aménagement des routes dans cette commune bat actuellement son plein. La région sud de la commune a rafflé la part du lion dans ce programme, en se voyant attribuer pas moins de dix milliards de centimes pour uniquement la réhabilitation de ses routes. Saïda Bounab présidente de l'assemblée populaire communale de Kouba, nous affirme que lesdits travaux ont atteint 95% de leur taux d'avancement. Le programme complémentaire, tracé pour l'année 2010 est, selon le secrétaire général de cette commune, particulièrement équilibré, vu qu'il prend en considération tous les secteurs, à leur tête le réaménagement urbain ainsi que la réhabilitation de plusieurs infrastructures scolaire, religieuses et culturelle dans cette commune.

L'aide de la wilaya d'Alger pour mener à bien le programme

Le secrétaire général, s'exprimant à propos du budget consacré à ce programme, nous avouera qu'une aide financière débloquée par la wilaya d'Alger, viendra compléter l'enveloppe déjà allouée à ce programme de développement, ce qui permettra de toucher à tous les secteurs sans exception aucune. Le programme de développement du secteur de l'éducation a débuté par la réhabilitation de deux écoles, à savoir l'établissement Ahmed-Tarkhouch dans le quartier militaire et l'école 24-Février. Les autres écoles ayant également connu des rénovations, sont



Une année bien chargée au menu de l'APC.

Moubarek-Mihoub2, Mohamed-Djaâfar. Un budget a aussi été réservé à l'aménagement des routes et des ruelles de différents quartiers, à l'instar des routes wilayales 13 et 14 qui traversent le quartier Ben-Omar et dont les travaux sont quasi-à leur fin. Plusieurs autres routes sont actuellement en travaux dans la commune. Au boulevard Djeladi le bitumage est à plus de 70% alors qu'il a atteint plus de 80% au quartier Jolie-Vue, plus précisément au

niveau de la rue de la Police. Les travaux d'aménagement des routes de la commune connaissent également un avancement notable au niveau des quartiers Alaoua-Abdelkader, Badreddine-Himi et Ben-Souri...

Le secteur de la culture n'a pas été oublié dans le programme visant le développement de Kouba. Le secrétaire général de cette commune nous parlera de trois grands projets prévus dans un avenir très

proche, dont le premier est la construction d'une bibliothèque dans le quartier Ben-Omar et une grande salle multiservice et de lecture aux Anassers, cette dernière sera réalisée sur le budget communal pour l'année 2010.

La culture, l'enfance et les jeunes aussi...

Le troisième projet abordé par le secrétaire général est l'érection d'une garderie à Garidi, l'entreprise en charge de cette réalisation a été déjà désignée et les travaux devraient commencer au début du mois de janvier prochain. D'autres projets sont également au programme et concernent, en premier lieu, les jeunes. Il est prévu, notamment la réalisation d'un stade de football. En ce qui concerne le projet des 100 locaux commerciaux, dont la réception est prévue au cours de l'année 2010, notre interlocuteur nous expliquera que les travaux avancent à un rythme régulier. C'est le quartier Ben-Omar qui a été choisi pour accueillir ce projet qui ouvrira de nouveaux horizons et offrira du travail aux jeunes de cette commune.

La restauration scolaire pour tous les élèves !

La restauration scolaire se classe parmi les intérêts primordiaux de la commune de Kouba. Un important budget lui sera réservé, notamment en 2010. deux cantines scolaires ont déjà été réalisées cette année, selon le secrétaire général de la commune de Kouba au sein des écoles le Rosier 1 et 2, alors que d'autres cantines sont attendus en 2010 dans plusieurs autres établissements. L'objectif étant d'assurer des repas chauds pour l'ensemble des écoliers de la commune. C. K.

Large opération de réhabilitation des mosquées



L'ensemble des mosquées de la commune bénéficieront, dans le cadre du programme de l'assemblée populaire communale de Kouba, d'un budget conséquent pour leur réhabilitation qui leur redonnera leur faste d'antan. Certains de ces lieux de culte en avaient d'ailleurs grandement besoin, ayant beaucoup pâti de l'outrage du temps. La première infrastructure religieuse à profiter de cette campagne, est la mosquée Khaled-Ibn-El-Walid. Mais il reste entendu que l'ensemble des mosquées seront concernées par ces travaux de réhabilitation. C. K.



AIN DEFLA

La CNAC crée 137 micro-entreprises

Dans la wilaya de Ain Defla, 137 micro-entreprises ont été créées à fin octobre 2009 dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de soutien de l'Etat à l'emploi relevant de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). Selon le responsable de l'antenne locale, ces entités économiques qui activent dans plusieurs secteurs d'activités, ont généré plus de 305 postes de travail permanents, a précisé la même source, ajoutant que les bénéficiaires ont été accompagnés par la CNAC depuis l'élaboration jusqu'à l'exécution de leurs projets. Le coût global de ces investissements est estimé à plus de 104 millions DA, dont 45.6 millions DA représentant la partie financée par le dispositif CNAC. Selon un bilan fourni par ce même responsable, quelque 1.238 dossiers ont été déposés par des chômeurs porteurs de projets d'investissement à l'antenne d'Ain Defla depuis 2006 dont 733 ont eu l'accord de principe pour le financement bancaire. Par ailleurs, trois nouvelles annexes de la CNAC seront ouvertes au début de l'année prochaine dans les daïras de Boumedfaa, El Attaf, et Khemis Miliana, en application des nouvelles dispositions émanant des pouvoirs publics visant le rapprochement des citoyens des différents dispositifs de soutien à l'emploi à l'instar de la CNAC, l'ANSEJ et l'ANGEM. Ces nouvelles annexes contribueront à une meilleure gestion du dispositif de soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés entre 35 et 50 ans.

D. B.

Rencontres avec les producteurs de pomme de terre

Les cadres de la Direction des services agricoles d'Ain-Defla ont entamé, dimanche, des rencontres de sensibilisation au profit des producteurs de pomme de terre dans le souci de réussir la mise en œuvre du système de régulation (Syrpalac3) concernant le stockage de ce tubercule. Ces rencontres cibleront quelque 47 grands producteurs de pomme de terre appelés à la faveur du système de régulation des produits à large consommation de procéder au stockage de plus de 25% de la totalité de la production estimée à plus de 2.3 millions de quintaux.

TIPASA

Manœuvre de simulation d'intervention sur site inondé



Une manœuvre de simulation d'intervention sur un site inondé a été lancée, dimanche, au niveau du plan d'eau et des berges du barrage de Boukourdane, dans la wilaya de Tipasa. 200 agents de la Protection civile, entourés des éléments des différents services de sécurité et des directeurs exécutifs de la

wilaya, ont été mobilisés pour les besoins de cette opération. Trois sites ont été retenus sur le barrage de Boukourdane pour le déroulement de cette manœuvre qui consiste en des opérations d'évacuation des populations, de mise en place de postes médicaux d'urgence pour le tri et la prise en charge sanitaire des blessés, de postes de sécurité, l'aménagement de sites pour le recasement provisoire des populations sinistrées ainsi que leur approvisionnement en produits alimentaires et en énergie.

APS

CHLEF, LES CONTRÔLEURS DE LA QUALITÉ DOTÉS DE MALETTES D'INSPECTION

Pour une meilleure protection du consommateur

Très pratique, la malette d'inspection contient une douzaine d'instruments que les contrôleurs de la qualité et de la repression des fraudes pourront utiliser sur les lieux mêmes où s'exercent les activités commerciales.

PAR BENCHERKI OTSMANE

La salle olympique de Chlef a abrité, avant-hier mardi, une journée d'information et de formation à l'intention des agents de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes sur l'utilisation des malettes d'inspection. Quelque 274 participants venus de six wilayas (Chlef, Mascara, Saida, Tiaret, Relizane et Tissemsilt) ont assisté à cette formation organisée par la direction régionale du commerce de Saida, pour se familiariser davantage sur les instruments de mesures contenus dans la malette d'inspection. Très pratique, cette dernière contient une douzaine d'instruments que les agents pourront utiliser sur les lieux mêmes où s'exercent les activités commerciales. Il s'agit du ph-mètre destiné à déterminer le PH des eaux minérales, de l'humidimètre, du réfractomètre permettant de connaître le taux de sucre dans toutes les boissons (jus, sirops, boissons gazeuses light), du conductimètre,



La malette d'inspection contient des instruments de haute technologie.

du densimètre, du lactodensimètre (pour déterminer la densité du lait pasteurisé écrémé) de l'alcoomètre (teneur en alcool) du thermomètre à infrarouge, du Fritest (mesure l'état de dégradation de l'huile de friture) du test d'iode, de la balance et enfin de la mesure du diamètre. Parmi les intervenants figure le Dr Boussenadji Ramdane, directeur central des laboratoires qui a axé son intervention sur les aspects réglementaires quant à l'utilisation de la malette qui permet, dira-t-il, d'effectuer différents tests et analyses sur place et de relever éventuellement l'infraction en présence du principal concerné. Cette opération permet, ajoute-t-il, de gagner le temps que prend généralement l'envoi du produit suspecté puis son analyse au niveau du laboratoire. Selon notre interlocuteur ces malettes ont fait leur apparition

dans notre pays en 1986. Devenues obsolètes, elles seront remplacées, dès 2005, par d'autres plus performantes et surtout moins encombrantes. Son coût est de 60 millions de centimes. Sur un autre volet, le Dr Boussenadji fait état de 15.840 opérations de contrôles effectuées à l'échelle nationale durant une période de 9 mois (de janvier à octobre 2009). Le nombre d'infractions relevées s'élève à 1.617 et 1.374 procès-verbaux ont été dressés suivis de 32 fermetures (il s'agit de cas grave ou la santé des citoyens était réellement en danger). A noter que d'autres intervenants se sont relayé pour démontrer l'utilisation des instruments contenus dans ces malettes. Des tests ont été effectués sur différents produits de large consommation.

B. O.

BEJAIA, CAMPAGNE OLÉICOLE

Des prévisions en baisse

PAR LYDIA BENRABAH

Entamée depuis le mois de novembre, la campagne oléicole ne s'annonce pas prometteuse, selon la Direction des services agricoles qui table, au vu des rendements enregistrés à ce jour, sur une production d'huile d'à peine 12 millions de litres contre 20 millions la saison dernière. Sur 12.000 hectares déjà traités, il n'en a été récolté que 86.000 quintaux, à raison de 07 quintaux à l'hectare et 1,7 million de litres d'huile. La forte baisse de la production d'olive a, toutefois, été compensée en partie par sa bonne teneur en huile. A titre d'exemple, dans les huileries d'Aokas et sur le littoral oriental,



des rendements de 24 litres par quintal ont été relevés, contre 17,5 en 2008-2009. Cette baisse est expliquée en premier lieu par le caractère alternatif et saisonnier de

l'olive qui veut qu'à une bonne saison s'en suit, quasi automatiquement, une mauvaise. Mais en parallèle, d'autres facteurs limitatifs s'y sont greffés, notamment la sécheresse et les incendies de l'été. Béjaïa constitue le premier bassin oléicole national, avec un verger de 50.000 hectares. Il est souligné, cependant, que la production sera de meilleure qualité en raison de l'amélioration des techniques de la cueillette, des conditions de trituration et conditionnement. Près d'une quarantaine d'huileries modernes nouvelles ont été ouvertes ces dernières années, portant leur nombre à 87 unités.

L. B.



EL TARF, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Le prix du sac de ciment en hausse

Cette hausse pénalisera, entre autres, les milliers de citoyens qui attendent depuis des années un logement décent, et faussera les programmes de la wilaya qui compte réaliser les 8.500 logements ruraux inscrits pour le présent plan quinquennal.

PAR MOURAD SABER

Le ciment est toujours plus cher, c'est ce que nous avons constaté à travers les différents points de vente des localités de la wilaya d'El-Tarf. De cinq cents dinars la semaine écoulée, le sac de 50 kilogrammes est passé, en l'espace de quelques jours, à 600 dinars pour se stabiliser à 700 dinars. "C'est à prendre ou à laisser", nous lance laconiquement un revendeur du cheflieu de la wilaya. A ce prix, la plupart des programmes initiés récemment risqueront de traîner en longueur durant de longues années. C'est du moins l'avis de tous les entrepreneurs en charge des programmes de l'habitat de la wilaya. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est au moment où le Premier ministre a promis de fixer sur le marché national le sac à 340 dinars que l'envolée s'est produite. À ce rythme, le phénomène pénali-



Les prix élevés du ciment constituent un obstacle de taille pour les constructeurs.

sera, entre autres, les milliers de citoyens qui attendent depuis des années un logement décent et faussera les programmes de la wilaya qui compte réaliser les 8.500 logements ruraux inscrits pour le présent plan quinquennal. Avec la déclaration du Premier ministre, constructeurs privés ainsi qu'entrepreneurs se sont sentis soulagés mais, depuis une dizaine de jours, les 400 sacs facturés précédemment à 90.000 dinars sont écoulés sur place pour la bagatelle de 120.000 dinars, soit une augmentation de quatre millions de centimes. Le dépôt de vente de la localité d'El Hadjar, wilaya

d'Annaba, appartenant à l'Erce a réajusté, récemment, le prix à 360 dinars alors qu'il était depuis l'an 2000 à 290 dinars le sac. Actuellement, il est cédé entre 650 et 700 dinars. Les constructeurs, à ces prix, risqueront de geler les travaux et plusieurs chantiers de la wilaya connaîtront le même sort. Entrepreneurs et constructeurs privés temporisent actuellement dans l'espoir de voir, dans les prochains jours, le marché de ciment connaître une légère diminution des prix pour pouvoir achever leurs programmes de logements.

M. S.

BATNA / I^{ES} JOURNEES NATIONALES ETUDES ET INFORMATIONS

Adapter les formations selon les besoins du partenaire

PAR BOURKI ABDELHAK

L'Université El-Hadj Lakhdar de Batna a abrité, les 6 et 7 décembre 2009, les deuxièmes Journées nationales d'études et d'information (JNEI) où d'éminents universitaires nationaux, principalement de Béjaïa, Oran, Sétif, Constantine, Alger et El-Tarf, et de France (Université de Reims), ont débattu de l'impératif de la professionnalisation des formations supérieures à la lumière de l'adoption par l'Algérie du système LMD.

"Ainsi, à travers ces désormais traditionnelles JNEI, l'Université de Batna cherche à établir un dialogue graduel avec l'opérateur socio-économique pour l'instauration d'un véritable partenariat", avance le Docteur Boubchiche Salah, vice-recteur chargé des relations extérieures et de la coopération. Animées par plus d'une vingtaine de communicants, ces

deuxièmes JNEI ont été clôturées par la signature de conventions entre le campus et des entreprises locales, comme la SCIMAT (production de ciment). Il faut rappeler que l'Université de Batna a déjà noué des partenariats avec plusieurs sociétés lors des premières journées (cas de l'Entreprise de maintenance des équipements industriels de M'sila, Tripode-Sarl de N'Gaous, Etudes et agencement de laboratoires...).

Les communicants dans leur ensemble se sont interrogés sur la problématique de la formation des cadres pour une insertion en milieu professionnel. Autrement formulé, le système LMD (Licence Magister Doctorat, en vigueur depuis 2006) répondrait, selon le comité organisateur, aux attentes de l'environnement socio-économique national, à la recherche d'un savoir technologique pouvant rivaliser, pour ne pas dire concurrencer, le marché local, inon-

dé de produits importés douteux ou au contraire compétitifs sur les plans qualité et prix.

A la clôture, les participants se sont accordés à élaborer des recommandations résumées par le Docteur Zereg Moussa, recteur de l'Université de Batna : "Nous nous devons d'aller vers les acteurs économiques locaux et nationaux à la faveur de l'instauration du système LMD par la voie de la communication d'abord pour gagner leur confiance et ensuite débattre des mécanismes juridico-administratifs tendant à améliorer les relations bilatérales et procéder par la suite à une démarche parallèle aux activités de recherche qui auront auparavant cibler les secteurs tant économique que financier; dès lors que nous aurions identifié les besoins du partenaire et, par voie de conséquence, adapter nos formations."

B. A.

MILA

Les applications psychologiques en débat

L'auberge des jeunes de Mila abrite, depuis mardi et ce, jusqu'à aujourd'hui, des journées d'information et de formation sur les applications psychologiques à l'intention des trente psychologues travaillant au niveau des cellules d'écoute des diverses structures de la jeunesse de la wilaya de Mila. Ces journées permettront aux psychologues, des débutants pour la plupart, d'apprendre auprès des personnes chargées —d'éminents éducateurs— de les former, de mieux maîtriser leurs techniques d'approche auprès des jeunes et de les mettre en pratique, car convaincre les délinquants et les jeunes drogués à reprendre le droit chemin n'est pas une mince affaire. Aussi, cette rencontre entre spécialistes sera la clé qui comblera les insuffisances pratiques des "encadrés" encore novices dans le domaine de la pratique. Entre théorie et pratique, l'écart est grand, et traiter les maux sociaux qui gangrènent la société n'est pas chose aisée. Par ailleurs, les 30 psychologues conviés à cette réunion sauront, à travers les communications présentées par les formateurs, appliquer les méthodes les plus efficaces pour encadrer et orienter les jeunes en mal de conseils vers des lendemains meilleurs. Les psychologues, pour la plupart des cliniciens travaillant au niveau des cellules d'écoute et de sensibilisation, reçoivent quotidiennement des centaines d'appels les priant, parfois les suppliant, de les aider à résoudre les problèmes qui pourrissent leur vie et leur font voir la vie en noir, mission que tentent tant bien que mal de satisfaire les psychologues présents à cette rencontre. Ces journées de formation n'en seront que bénéfiques pour tous les participants.

ZAOUI ABDERAOUF

KHENCHELA

Programme de lutte contre les rats des champs



Pour lutter contre les rats des champs qui menacent les champs céréaliers, plus de 15 quintaux de pesticides ont été remis aux agriculteurs des régions sahariennes du sud de Khenchela. Remis par l'Institut régional de protection des végétaux (IRPV) de Batna, ces produits permettront de traiter environ 15.000 hectares exploités pour la culture de céréales et de légumes secs. Les producteurs concernés ont reçu toutes les informations nécessaires quant à l'utilisation de ces pesticides "très efficaces" contre ce fléau dont l'ampleur augmente particulièrement après une bonne année agricole. Les services de l'inspection des végétaux de la DSA avaient procédé en 2008 au traitement de 5.000 hectares contre les divers rongeurs et ont assuré qu'aucun autre fléau ne menace les grandes cultures dans cette wilaya. Pour l'année 2010, cette inspection prévoit la poursuite de ses actions d'intervention et de sensibilisation des producteurs sur "l'importance de signaler toute sorte d'infection suspecte" pour permettre une rapide prise en charge par les services concernés. L'inspection assure également le contrôle de toutes sortes de semences "suspectées", dont celles des pommes de terre, des plants d'arbres et des légumes.

Les négociations se poursuivent pour remplacer le traité START

Les Etats-Unis et la Russie vont "bientôt" signer le nouvel accord de désarmement nucléaire qui doit remplacer le traité START, arrivé à échéance le 5 décembre, a déclaré hier le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.

Les deux parties ne sont pas parvenues à trouver un accord avant le 5 décembre, date de l'expiration du traité de réduction des armes stratégiques START 1 conclu en 1991, à la fin de la guerre froide. Mais les présidents américain et russe ont "souligné l'importance de résoudre leurs différends pour arriver à un accord", a déclaré hier l'amiral américain Michael Mullen, chef d'état-major interarmées.

Tout en refusant de donner des détails sur les négociations en cours, M. Mullen a précisé que les responsables des deux pays, aux niveaux les plus élevés du gouvernement, étaient impliqués dans les négociations.

Des ONG syriennes appellent à l'ouverture politique

Des Organisations non-gouvernementales syriennes et kurdes spécialisées dans la défense des droits de l'Homme, ont appelé les autorités en Syrie à décréter une amnistie pour les détenus politiques et à voter une loi sur la création de partis politiques, dans un communiqué diffusé mercredi. Selon des rapports d'ONG publiés récemment, il y a plus de 1.000 détenus politiques et de conscience en Syrie, dont des islamistes et des Kurdes.

Celles-ci demandent également aux autorités "de prendre des mesures urgentes pour annuler toutes les formes de discrimination à l'égard des citoyens kurdes et leur permettre d'exercer leurs droits". Estimés à plus de 1,5 million de personnes, les Kurdes de Syrie réclament la reconnaissance de leur langue, de leur culture et de leurs droits politiques et se défendent de toute visée sécessionniste. Les ONG soulignent la nécessité d'annuler "la loi d'urgence en vigueur depuis plus de 46 ans", dénonçant "les tribunaux d'exception dont les jugements sont sans appel et qui continuent d'agir conformément à la loi d'urgence".

Cumul d'erreurs en Mauritanie

Le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz a affirmé mardi que des "accumulations d'erreurs" sécuritaires "antérieures" ont conduit à l'enlèvement le 29 novembre de trois humanitaires espagnols à 170 km au nord de Nouakchott. "Des mesures sont prises pour donner les moyens à l'armée et aux services de sécurité afin de surmonter le cumul d'erreurs sécuritaires et militaires antérieures qui ont conduit à ce genre d'actes", a-t-il affirmé.

"Des efforts sont en cours depuis plusieurs mois et nous travaillons à donner les équipements militaires pour permettre à l'armée et à nos forces de sécurité de jouer pleinement leur rôle pour protéger notre pays et ses hôtes", a-t-il encore précisé.

Riyad tenu pour responsable dans l'enlèvement de Amiri

Le chef de la diplomatie iranienne Manouchehr Mottaki a affirmé hier que le scientifique nucléaire iranien Shahram Amiri disparu en mai alors qu'il effectuait la omra avait été "enlevé" par les Américains.

De ce fait "l'Arabie saoudite doit être tenue pour responsable" de son sort, a-t-il dit. L'Arabie saoudite a déploré ces accusations et assuré avoir recherché sans succès le scientifique nucléaire. Selon M. Nougali, directeur du département de l'Information au ministère saoudien des Affaires étrangères, "les autorités saoudiennes (...) ont mené des recherches intensives à Médine ainsi que dans tous les hôpitaux et les hôtels de la région de la Mecque" mais en vain. Le département d'Etat américain, interrogé mardi, n'a pas souhaité commenter cette affaire.

L'UE SE DÉMARQUE DES ETATS-UNIS

Une étape positive vers la création d'un Etat palestinien

Dans une déclaration commune, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ont estimé, hier, que Jérusalem devait devenir "la future capitale de deux Etats" et que son statut final devait être réglé par la négociation.

PAR NINA SARATI

La présidence suédoise de l'UE avait soumis aux ministres européens des Affaires étrangères, fin novembre, une proposition soutenant l'idée d'un Etat palestinien avec Jérusalem-est pour capitale. Sous les pressions soutenues d'Israël, de l'hostilité des Etats-Unis et des réserves manifestées par nombre de pays européens, notamment, la France, l'Italie et l'Allemagne, cette proposition a été édulcorée au regard de sa version originale. Elle n'en a pas moins été accueillie favorablement par les Palestiniens.

"C'est un pas positif même si nous espérons quelque chose de plus fort et de plus clair", a déclaré Nimr Hamad, un conseiller politique du président de l'Autorité palestinien-



Salam Fayyad, Premier ministre palestinien.

ne, Mahmoud Abbas. "Nous considérons néanmoins cela comme une étape positive", a-t-il ajouté, en critiquant "l'ampleur des pressions exercées par Israël et d'autres, dont des pays européens, pour modifier le texte". "Les responsables israéliens doivent comprendre qu'il est temps pour eux de respecter les lois et résolutions internationales, qui garantissent le droit à l'autodétermination des Palestiniens", a de son côté estimé le Premier ministre palestinien, Salam Fayyad. Il a déclaré que cette déclaration

était une "victoire" pour les Palestiniens.

La représentante de la Palestine auprès de l'UE, Mme Leila Shahid, s'est félicitée de la «ligne claire et ferme» de l'UE. «Les Européens ont clairement rejeté l'annexion de Jérusalem et appellent à la fin de la colonisation dans les territoires occupés notamment, à Jérusalem-Est. Le ton et le contenu est sans ambiguïté », a-t-elle déclaré.

Les Etats-Unis ont réagi à la déclaration en réaffirmant que le sort de la ville devra être

réglé, selon Washington, dans la négociation d'un statut définitif entre les parties.

"Nous sommes au courant de la déclaration de l'UE, mais notre position sur Jérusalem est claire", a indiqué le porte-parole du département d'Etat, Philip Crowley : "nous pensons qu'en tant que question relevant du statut définitif, c'est dans le cadre d'une négociation formelle entre les parties directement qu'elle sera le mieux traitée".

Israël, qui n'a pu empêcher la résolution d'être néanmoins adoptée, tente de riposter. Hier, le Parlement israélien s'apprêtait à voter un projet de loi imposant un référendum préalable à tout éventuel retrait de Jérusalem-est et du Golan annexés. La communauté internationale n'a jamais reconnu ces annexions. Il vise à renforcer les adversaires du retrait de ces territoires en cas de succès des négociations de paix avec les Autorités palestiniennes et de traité de paix avec la Syrie. Sur la sellette de la communauté internationale depuis son agression contre Ghaza qui avait fait 1.400 morts dont 300 enfants, après laquelle il a été accusé de crimes de guerre passibles de la Cour Pénale Internationale (CPI), Israël multiplie les obstacles contre la paix en continuant d'afficher le même mépris envers le droit international. N. S.

DÉVELOPPEMENT DU TRAFIC DE DROGUE EN AFRIQUE, PARTICULIÈREMENT AU SAHEL

Un sérieux facteur de destabilisation

Un haut responsable de l'ONU a alerté le Conseil de sécurité sur l'utilisation croissante des revenus du trafic de drogue par "les terroristes et les forces anti-gouvernementales" dans toute la région du Sahel africain pour financer leurs opérations.

"Nous avons acquis des preuves que deux flux de drogues illicites—l'héroïne dans l'est de l'Afrique et la cocaïne dans l'ouest—se rejoignent désormais dans le Sahara, empruntant de nouveaux itinéraires à travers le Tchad, le Niger et le Mali", a déclaré Antonio Maria Costa, directeur du Bureau des Nations unies sur la drogue et le crime (ONUDC) basé à Vienne. "Des répercussions dans les pays voisins, au Maghreb par exemple, sont inévitables", a-t-il averti.

"Les drogues n'enrichissent pas seulement le crime organisé", a poursuivi M. Costa. "Les terroristes et les forces anti-gouvernementales dans le Sahel puisent des ressources du trafic de drogue pour financer leurs opérations, acheter des équipements et payer leurs troupes".

Ce trafic, a-t-il souligné, est également en train de prendre "une dimension nouvelle". Alors qu'auparavant le transport de la drogue à travers le Sahara se faisait par

caravanes, aujourd'hui le trafic est "de taille supérieure, plus rapide et plus perfectionné, comme l'attestent les débris d'un Boeing-727 trouvés le 2 novembre dans la région de Gao au Mali, une zone affectée par la rébellion et le terrorisme".

"Il est terrifiant que cette nouvelle preuve du lien entre drogue, crime et terrorisme ait été découverte par hasard," a noté M. Costa. Cet avion, parti du Venezuela, avait atterri sur une piste artisanale près de Gao où il avait déchargé de la cocaïne et d'autres produits illicites, avant de s'écraser au décollage le 5 novembre, selon l'ONUDC. Selon d'autres sources, cet avion aurait été intentionnellement détruit par les trafiquants.

Depuis cinq ans, les cartels de la drogue d'Amérique latine utilisent de plus en plus l'Afrique comme plaque tournante de leur trafic de cocaïne vers l'Europe.

Outre la Guinée-Bissau, que l'ONUDC qualifiait en 2008 de point clé d'entrée de cette cocaïne en Afrique, la récente découverte de sept laboratoires en Guinée (Conakry) "est une preuve supplémentaire que l'Afrique de l'ouest est aussi en train de devenir productrice de drogues synthétiques (amphétamines) et de cocaïne de synthèse", a encore dit M. Costa.

"De l'autre côté du continent, entre 30 et 35 tonnes d'héroïne afghane entrent chaque année en Afrique de l'est", provoquant une hausse de la toxicomanie et contribuant à répandre le sida, a-t-il dit.

Selon lui, l'un des facteurs facilitant ce phénomène est la "situation dramatique en Somalie". De ce fait, "la région est en train de devenir une zone économique franche pour toutes sortes de trafics : drogue, migrants, armes, déchets toxiques et ressources naturelles".

M. Costa s'adressait au Conseil de sécurité dans le cadre d'un débat sur le trafic de drogue en Afrique, organisé à l'initiative du Burkina Faso, qui préside le Conseil ce mois-ci.

Le Conseil a adopté une déclaration non contraignante dans laquelle il souligne que "dans certains cas, le lien de plus en plus étroit entre le trafic de drogue et le financement du terrorisme constitue une source de préoccupation croissante".

"Il importe d'intensifier la coopération transrégionale et internationale afin de lutter contre le problème de la drogue dans le monde et les activités criminelles connexes".

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
(TOUR PRÉLIMINAIRE)

CR BELOUZDAD-
TERSANA (LIBYE) LE 12
FÉVRIER PROCHAIN

Page 13

MIDI

Sport

CAB – MSPB
SAMEDI À BATNA

SPONSORING

NEDJMA TRÈS
PROCHE DU
FOOTBALL
ALGÉRIEN EN 2009

Page 14

UN DERBY HISTORIQUE POUR FAIRE VIBRER LES AURÈS



Les deux clubs phares de la capitale des Aurès, le Chabab de Batna et le Mouloudia de Batna, s'affronteront, ce samedi après-midi, à partir de 14h30, au stade du 1er-Novembre de Batna. C'est l'une des premières confrontations entre le CAB et le MSPB dans le cadre du championnat national de Division I, qui ne manquera pas certainement de drainer un public des grands jours.

Lire en page 12

MCA-CRB
DERBY PALPITANT ET
OBJECTIFS OPPOSÉS

Lire en page 12

NAHD - USMA
LE MATCH
À NE PAS
PERDRE !

Lire en page 12

LA CHRONIQUE DE **ABDOU SEGHOVANI**

Plus de défis compliqués pour l'EN de football

Eh bien voilà ! Nous sommes en plein dedans et de plein pied dans le ghotat mondial du football. Enfin de retour parmi les grands de la planète football ! Ce n'est que justice pour le football algérien qui a gamborgé d'élimination en élimination, de défaite en défaite pendant presque vingt longues années.

C'est, donc, le retour à l'essentiel pour notre football dont le dernier titre majeur reste la coupe d'Afrique des nations remportée en 2010. Aujourd'hui, à la faveur du succès et du magistral coup de pied de Antar Yahia, l'équipe nationale de football est propulsée parmi les meilleures équipes du monde.

Bien évidemment, il fallait être ignorant pour douter des capacités de se surpasser des coéquipiers du vaillant capitaine Yazid Mansouri.

Notre optimisme, nous l'avons écrit et signé lors d'une précédente chronique. Mesuré, objectif et avec chiffres et statistiques à l'appui, l'Algérie ne pouvait pas ne pas se qualifier pour le coupe du monde en Afrique du sud. La vieillissante équipe d'Egypte n'était pas à même de lui barrer la route...

A la faveur du succès, grâce au football, le pays de Nouredine Morceli et de Hassiba Boulmerka n'est plus en mal de visibilité. C'est le redéploiement, c'est cette force que beaucoup craignent qui (re) fait son retour dans la cour des grands. Grâce, cette fois, au génie de «onze» garçons, baroudeurs à souhait et qui n'ont plus rien à craindre.

Et quel impact ! Certes, il y a la qualification au Mondial 2010 qui est déjà acquise. Mais, il reste à capitaliser le plus important qui est de ne pas

se contenter juste de notre présence au pays de Nelson Mandela. Le gros du travail a été fait à Gijon, en 1982 grâce à l'œuvre de Madjer, Belloumi, Assad, Zidane, Cerbah, Fergani et les autres.

A la faveur du succès, grâce au football, le pays de Nouredine Morceli et de Hassiba Boulmerka n'est plus en mal de visibilité. C'est le redéploiement.

Aller de l'avant, bien se concentrer sur les matchs et, surtout, être prêt le jour «J». On le sait et les futurs adversaires de l'équipe nationale le savent aussi, le groupe de Rabah Saadane est en phase ascendante. C'est-à-dire qu'il est constamment en progression et que, sûrement, il sera encore plus fort dans six mois. Ils auront beau regarder les matchs contre l'Egypte, la Zambie ou l'Argentine.

Une chose est sûre, la Slovonie, l'Angleterre et les Etats-Unis seront face à une équipe plus forte et plus homogène que celle d'aujourd'hui. Et pour Ghazal, Meghni, Belhadj ou Chaouchi, aucun match, aucun adversaire ne peut constituer un défi impossible. Continuer sur cette dynamique de victoire sera l'atout maître de l'Algérie au Mondial 2010 et la clé des succès et victoires à venir pour le football Algérien.

A. S.

ESS- JSK 2-0

L'ENTENTE RENOUE AVEC LA VICTOIRE

En accueillant la JSK, l'Entente de Sétif se devait de se racheter devant son public au lendemain de sa défaite à Bamako pour le compte de la CAF.

PAR ABDELHALIM BENYELLES

Il s'agit d'un faux pas qui a suscité beaucoup de remous au sein de la troupe dirigée par le président Serrar, qui a de sitôt limogé et l'entraîneur Ali Mechiche et les deux joueurs Souguer et Aksas. A la veille de la confrontation avec la JSK, les Noir et Blanc ont élu domicile à El Eulma afin de se mettre à l'abri de la grogne des supporters. Abdelhakim Serrar misait beaucoup sur la victoire contre la JSK, car en fait, c'est lui-même qui a élaboré la composition de l'équipe et qui a préconisé l'option tactique en intronisant un ancien joueur, Madoui, comme manager. En même temps, le nouvel entraîneur, Nouredine Zekri, un technicien en provenance d'Italie, était sur les gradins pour superviser son nouveau club.

Le match en lui-même n'était guère plaisant. Face à l'Entente de Sétif, la JSK a refusé de faire le jeu car nourissant beaucoup d'appréhensions vis-à-vis de son adversaire du jour. Le président



Les Sétifiens, après leur déconvenue au Mali, se devaient de réagir positivement.

Hannachi le reconnaissait bien avant le match en déclarant que son équipe n'avait nullement la prétention de gagner le match face à un adversaire beaucoup plus expérimenté et aguerris. Mis à part la position de hors jeu douteuse de Aoudia lorsqu'il inscrivit le but kabyle à la 19' suite à une balle relâchée par le gardien sétifien Ferradji qui eut du mal à intercepter un boulet de Meftaf, la JSK n'avait rien présenté au public venu peu nombreux au stade du 8-Mai 45. L'Entente, par contre, a préconisé une option tactique

efficace basée sur une défense hermétique autour de Laïfaoui, un milieu de terrain assez fourni où ont régné Hadj Aïssa, Bouazza et Lemouchia. En attaque, même si les joueurs d'avant-poste n'ont pas été assez percutants, c'est le buteur maison Ziaya qui s'est illustré encore une fois en signant les deux réalisations du match. D'abord à la 19' en exploitant un service judicieux de Hadj Aïssa, ensuite à la 69' lorsqu'il transperça le mur défensif de la JSK par un boulet des 18 mètres.

A. B.

IMPRESSIONS

Nouredine Zekri
(Nouvel entr. de l'ESS)

«J'ai vu aujourd'hui une équipe de l'Entente qui recèle beaucoup d'individualités avec lesquels on peut constituer un groupe homogène et efficace. J'ai été surpris par les qualités de Ziaya et je m'étonne de son absence en équipe nationale. L'Entente est une grande équipe qui a joué près de 60 matches internationaux. J'attends l'arrivée d'un staff d'Italie, notamment un préparateur physique, afin d'entamer mon travail avec le club. Et les résultats viendront avec le travail.»

Hannachi (Président JSK)

«Je tiens d'abord à signaler l'appréciation négative de l'arbitre sur le but qu'on a inscrit en 1ère mi-temps. Cela a faussé le match quoiqu'on n'ait pas bien joué car nous avons été privé d'un but valable. Un arbitre pareil est une honte pour le football national. Il y a des jours où on fait de bons matches et des jours non, comme c'est le cas du match d'aujourd'hui. Seulement en face il y avait un grand club plus expérimenté qui mérite tout le respect. La JSK est une équipe jeune qui doit travailler davantage et c'est la raison pour laquelle je déclare toujours que nous ne jouons pas le titre cette année.»

CHAMPIONNAT DE DIVISION I (16^e JOURNÉE)

MCA-CRB, DERBY PALPITANT ET OBJECTIFS OPPOSÉS

Le MC Alger compte reprendre son fauteuil de leader à l'occasion du derby algérois qui l'opposera au CR Belouizdad et qui s'annonce palpitant, mais incertain. La rencontre se déroulera demain au stade du 5-Juillet, pour le compte de la 16^e journée du championnat division I de football.

Auteur d'un parcours honorable depuis le début de la saison (7 victoires, 4 nuls et 2 défaites), le MCA (2^e: 25 pts) compte bien demeurer dans cette "spirale" positive en tentant de remporter ce match face à son voisin belouizdadi. Les poulains du technicien français François Bracci, qui a succédé à son compatriote Alain Michel, n'auront d'autre alternative que de décrocher les trois points du succès qui leur permettront de se hisser à la première loge du classement en cas de défaite ou de match nul de l'USM Annaba qui se rendra à El Harrach.

Pour le gardien international du MCA, Mohamed Lamine Zemmamouche, la victoire ne doit pas échapper à son équipe dans ce derby. *"Notre objectif est de gagner ce match coûte que coûte afin de reprendre notre première place avant même de jouer les deux matches retard. C'est vrai que notre mission s'annonce difficile face à une équipe du Chabab qui traverse une période délicate, mais on ne compte pas se laisser faire"*, a-t-il déclaré non sans lancer un message aux supporters pour venir en masse soutenir leur équipe. D'un autre côté, le CRB (14^e: 18 pts) traverse une mauvaise période, née des derniers résultats en deçà des attentes, notam-

ment la dernière défaite-surprise concédée face au nouveau promu, le CAB sur le score de 1 à 0. Ce derby vient ainsi au bon moment pour la bande à laïche, qui devra se concentrer pleinement sur cette rencontre pour éviter une autre désillusion qui pourrait être lourde de conséquences pour le club cher au président Mahfoud Kerbadji.

Pour remobiliser sa troupe, laïche compte axer son travail sur le plan psychologique, une manière de booster ses joueurs et les encourager à se surpasser au cours de ce rendez-vous, important pour la suite du parcours.

"C'est un derby très important pour les deux équipes. Certes, le MCA est en pleine forme, mais nous allons nous engager à 200%. Je demande à nos fans de nous prêter main forte dans ces moments difficiles", a déclaré l'attaquant du Chabab Seddik Beradja. Côté effectifs, les deux équipes algéroises vont se présenter avec l'ensemble de leurs joueurs, de quoi donner l'embarras du choix aux deux techniciens afin de composer les meilleurs onzes possibles. Lors de la double confrontation de la saison dernière, le MCA a réussi à avoir le dessus lors du match aller disputé au stade du 20-Août-1955 sur le score de 2 à 1. Au stade Omar-Hamadi, les deux équipes se sont quittées sur un score de parité (1-1).

Lors des dix dernières années (1999-2009), le MCA s'est imposé à sept reprises contre 5 pour le CRB. Lors de six rencontres, les deux équipes ont fait match nul.

NAHD - USMA

Le match à ne pas perdre !

PAR MEHDI YAMANI

Le derby entre Husseinidéens et Usmistes sera crucial pour le Nasria. C'est en fait un rendez-vous que les camarades de Gana se doivent de gagner pour éviter de s'enfoncer un peu plus. Le NAHD recevra donc, demain, l'USMA au stade de Rouiba dans le cadre de la 16^e journée du championnat. Le moins que l'on puisse dire au sujet de cette confrontation est qu'elle sera d'une grande importance pour les Nahdistes. Il faut dire que les Sang et Or se battent pour sortir d'un trou noir qui ne cesse de s'élargir. En effet le NAHD, se trouvant dans les bas-fonds du classement, n'a pas le droit à l'erreur demain face à l'USMA. Il doit impérativement s'imposer et remporter les trois points de la rencontre. Une mission qui ne s'annonce pas facile, et le NAHD en est parfaitement conscient. Les Usmistes quant à eux, sont en train de connaître un passage à vide, et auront donc également à cœur de glaner les points de cette rencontre pour se débarrasser du doute. Leur intention sera de battre le NAHD, vaillait que vaillait, et

M. Y.

HABACHE : «La victoire est impérative»

«C'est un grand derby qui nous opposera à l'USMA. C'est un match qu'on doit remporter pour ne plus être lanterne rouge. C'est un match spécial pour moi, du fait que je vais affronter mon ancien club. Cela dit, je suis un professionnel, je défends les couleurs du NAHD actuellement et je me dois de faire honneur à mon maillot. On n'a plus le droit de perdre. La victoire est impérative au terme de ce match. Quitter la position de lanterne rouge doit se faire face à l'USMA, c'est vital pour nous.»

CAB – MSPB, SAMEDI À BATNA

Un derby historique pour faire vibrer les Aurès

Les deux clubs phares de la capitale des Aurès, le Chabab de Batna et le Mouloudia de Batna, s'affronteront ce samedi après-midi, à partir de 14h30, au stade du 1er-Novembre de Batna. C'est l'une des premières confrontations entre le CAB et le MSPB dans le cadre du championnat national de Division I qui ne manquera pas de drainer un public des grands jours. Ce sera certainement l'occasion pour les galeries des deux clubs de créer une belle ambiance.

Le derby des Aurès intervient alors que les deux formations connaissent une situation diamétralement opposée. En effet, les « Ultra boys » du Chabab Aurès occupent une confortable 7^e place, à l'issue de la 15^e journée, à quatre longueurs du leader. C'est dire que le CAB se porte plutôt bien par rapport au MSPB qui occupe la position la plus inconfortable du championnat, à savoir la position de lanterne rouge, avec sept points au compteur et qui compte la plus mauvaise défense. Mais, force est de constater que, souvent, les statistiques et positions au classement ne veulent absolument rien dire lorsqu'il s'agit de match derby. CA Batna – MSP Batna, ce sera 90 minutes intenses de football et d'ambiance des grands jours qui marqueront la capitale des Aurès et rappelleront la formidable joie procurée le printemps derniers aux milliers de fans des deux équipes lorsque le MSPB avait assuré son maintien et le CAB réussi son accession en Div. 1. Que le meilleur l'emporte et que le fair-play prédomine.

Abdoul Seghouani

CHAMPIONNAT DE DIVISION I

Deux matches à huis clos infligés au CR Belouizdad

Le CR Belouizdad jouera ses deux prochains matches, du championnat d'Algérie, à domicile sans la présence de son public. Cela après le huis clos imposé par la commission de discipline de la Ligue nationale de football pour "jet de projectiles sans dommage physique", lors de la rencontre face au CA Batna (0-1), disputée le 4 décembre pour le compte de la 15^e journée. Le CRB, en tant que récidiviste, devra en outre payer une amende de 20.000 DA. D'autre part, les joueurs Lahmar Abou Mohamed, Bey Mohamed (CRB), Bensaïd Adlene (USM Annaba), Loukili Ghouti (MSP Batna), Boudjilid Mourad (MC El Eulma) et Mezouar Brahimi (MC Oran) ont écopé, chacun, d'un match de suspension et de 20.000 DA d'amende pour contestation de décision.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE)

CR Belouizdad (Algérie) face Tersana (Libye) le 12 février prochain

Le tirage au sort de la 7^e édition de la Coupe de la Confédération de football s'est tenu mardi dernier au Caire en présence du président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Le CR Belouizdad affrontera l'équipe libyenne de Tersana au tour préliminaire. Il est à noter que le détenteur de la Coupe d'Algérie, seul représentant algérien engagé dans cette compétition, jouera le match aller en Libye entre le 12 et le 14 février 2010. Le match retour se déroulera au stade du 20-Août (Alger) le 2, 3 ou le 4 avril 2010. Si le Chabab se qualifie aux 1/16^es de finale, elle sera opposé à l'équipe marocaine des FAR Rabat, exemptée du tour préliminaire. Les Algériens disputeront la première manche à Alger entre le 19 et le 21 mars prochain, avant de se rendre à Rabat pour jouer la manche retour le 2,3 ou le 4 avril 2010.



Le CRB appelé à sortir le grand jeu pour contrer l'équipe libyenne de Tersana.

En ligue des champions, l'ES Sétif, champion d'Algérie en titre rencontrera, lors du tour préliminaire, le club des Diables noirs du

Congo. La JS Kabylie sera opposée à la formation des Forces armées de la Gambie. Le Comité exécutif de la CAF, en présence de son prési-

PROGRAMME DES MATCHS

- | | |
|---|---|
| 1- Caps United (Zimbabwe) - M. Highlanders (Swaziland) | 12- Senegal - FUS (Maroc) |
| 2- Pamplemousses (Maurice) - M. Swallows (Afrique du Sud) | 13- Sao Tome - Acad. Petroleos (Angola) |
| 3- Athletic Olympic (Burundi) - Warri Wolves (Nigeria) | 14- Panthère Nde (Cameroun) - Bénin |
| 4- Tersana (Libye) - CR Belouizdad (Algérie) | 15- Central Parade (Sierra Leone) - CO Bamako (Mali) |
| 5- Atraco (Rwanda) - El Amal (Soudan) | 16- El Dragons (Guinée Equatoriale) - AC Leopards (Congo) |
| 6- Costa do Sol (Mozambique) - UF Santos (Botswana) | 17- AFC Leopards (Kenya) - Banks (Ethiopie) |
| 7- Tchad - Ahli Tripoli (Libye) | 18- Lengthens (Zimbabwe) - AS Adema (Madagascar) |
| 8- Miembeni (Zanzibar) - Petrojet (Egypte) | 19- DC Motema Pembe (RDC) - Centrafrique |
| 9- SC Villa (Ouganda) - El Khartoum (Soudan) | 20- AS FAN (Niger) - Issia Wazi (Côte d'Ivoire) |
| 10- Séwé Sport (Côte d'Ivoire) - USFA (Burkina Faso) | Match aller: 12, 13, 14 février 2010 |
| 11- Benfica (Guinée Bissau) - Baraka FC (Guinée) | Match retour: 26, 27, 28 février 2010. |

Karim Ziani jouera l'Europa League

Après la défaite de son équipe de Wolfsburg face à Manchester United (1-3), pour le compte de la 6^{ème} journée de la ligue des champions européenne, l'international algérien, Karim Ziani, jouera avec ses coéquipiers l'Europa League, le printemps prochain.

Suite à cette défaite concédée face aux anglais, Wolfsburg termine à la troisième place au classement final du groupe B, avec un total de sept points acquis suite à leurs deux victoires, un match nul et aux trois défaites qui les ont, notamment, empêché de disputer les fameux 8èmes de finale de la coupe aux grandes oreilles.

Pour en revenir au match de ce mardi soir, Karim Ziani avait débuté la rencontre sur le banc des remplaçants. Le milieu de terrain algérien fera sa rentrée à la 72ème minute de jeu, en lieu et place de son coéquipier japonais Makato Hasebe, alors que le score était d'un but partout entre les deux formations (1-1).

Après avoir pris un second but et tenté une première frappe pour se mettre en jambes,

Ziani fera la différence sur son côté gauche en fin de match, avant d'offrir un bon ballon devant le but à Riether. Ce dernier rate l'égalisation et sur le contre les anglais viennent crucifier

Wolfsburg en inscrivant un troisième but par Owen, auteur d'un triplé ce soir alors que les allemands étaient revenus dans la partie grâce à leur buteur Dzeko, en début de seconde période.

Après ces vingt minutes de jeu où l'on aura vu un Ziani volontaire, on espère donc voir notre international accroître son temps de jeu à l'avenir, ce qui ne serait que justice après les bonnes choses démontrées en championnat face au Werder de Brême, notamment. Lors de ce match Ziani avait offert deux ballons de but décisifs à ses coéquipiers, qui avaient permis à son équipe de venir arracher le match nul sur le terrain d'une des équipes de tête de la Bundesliga (première division allemande). Le prochain match de Wolfsburg se déroulera dimanche face au Borussia Dortmund, pour le compte de la 16ème journée du championnat national.



ILS QUALIFIENT LA DÉCISION D'«INJUSTE»

Six présidents de clubs dénoncent la FAF

La décision de la Fédération algérienne de football (FAF) visant à imposer aux clubs engagés en Coupe d'Algérie d'arborer le sigle de l'opérateur de téléphonie mobile Nedjma en sa qualité de sponsor officiel de la FAF, a été dénoncée hier par les présidents des six clubs liés par un contrat de sponsoring avec son concurrent Djezzy, qui vont jusqu'à la qualifier (la décision) d'«injuste».

PAR YOUNES DJAMA

Il s'agit des présidents de l'USM Alger, Saïd Allik, de l'ASO Chlef, Abdelkrim Medouar, de la JS Kabylie, Moh-Chérif Hannachi, du MC Alger Sadek Amrous, du 1^{er} vice-président de l'ES Sétif, Benkhenniche Azzedine représentant d'Abdelhakim Serrar, et du président du MC Oran, Belkacem Elimam. Ce dernier, absent à la réunion d'hier tenue à l'hôtel Hilton (Alger), a envoyé une lettre à l'intention de ses homologues, présidents de clubs, dans laquelle il affirme être «solidaire de toutes les décisions qui seront prises pour la défense des intérêts de nos clubs». D'aucuns y voient une question de «survie». «La décision de la FAF est d'autant plus incompréhensible et à la limite de l'inadmissible, lorsque l'on sait que les contrats qui lient ces clubs à Djezzy ont été signés en 2005 et courent jusqu'en 2013», s'insurgent les présidents de clubs. Ces derniers, tout en affirmant leur rejet de cette décision, persistent et signent dans leur décision de ne porter que le sigle de leur sponsor. Interrogés sur les éventuelles sanctions qui leur seront infligées par la FAF au cas où ils décident de jouer avec le sigle de Djezzy, les présidents de clubs, tout en maintenant qu'ils ne sont pas venus pour «envenimer» les

Publicité



Les présidents de clubs défendent leur sponsor.

choses entre eux et la Fédération de football, assurent néanmoins, par la voix du président du MC Alger, que «*quelles que seront les sanctions, nous sommes là, et c'est l'objet de notre rencontre d'aujourd'hui (hier, Ndlr) pour les assumer*». Même si on laisse entendre que les clubs en question vont boycotter la Coupe d'Algérie si la FAF maintient sa décision, l'on préfère néanmoins jouer l'apaisement. «*Nous ne cherchons pas à envenimer les choses et nous n'anticipons pas la décision de la FAF. Nous gardons foi quant à trouver une solution qui tienne compte des intérêts, droits et obligations de toutes les parties concernées*», affirment les présidents. Comme alternative, ces derniers suggèrent de «*faire l'impasse cette année*» sur cette décision en ce qui concerne les six clubs et suggèrent à la FAF de trouver un compromis avec Nedjma pour faire aboutir cette doléance. Pendant ce temps, les six présidents ne veulent pas entendre parler de résilier leurs contrats respectifs avec Djezzy

auquel ils jurent fidélité. Auquel cas les conséquences seront désastreuses d'autant que les clauses contenues dans les contrats de Djezzy sont extrêmement sévères. «*Djezzy, pour nous, reste un vecteur important, un sponsor sérieux qui a de tout le temps respecté ses engagements. Nous, nous avons choisi Djezzy, il faut que les gens (la FAF, Ndlr) respectent les engagements pris par ces clubs liés par des contrats à Djezzy. Et je tiens à vous informer que les présidents de clubs, ici présents, ne sont motivés uniquement que par la sauvegarde de l'intérêt de leurs clubs*», a tenu à souligner Saïd Allik dans une allocution. «*Djezzy est en contrat avec ces clubs de 2005 jusqu'en 2013. C'est pour vous démontrer que c'est un sponsor très sérieux et on ne peut pas se passer d'un accompagnateur pareil. Certes, la Coupe d'Algérie est une compétition qui appartient à la FAF*», poursuit Allik, avant de s'interroger : «*Mais, depuis 25 ou 30 ans, est-ce qu'on a tenu compte précisément de ce problème, à*

savoir que le championnat est une compétition à part de la Coupe d'Algérie ?». Sur sa lancée, Saïd Allik commente avec un brin d'ironie : «*On n'a jamais vu gérer différemment ces deux compétitions, les contrats qui lient les clubs en question avec Djezzy sont bien antérieurs (2005) au contrat Nedjma-FAF*». Plus grave encore, le communiqué de la FAF souligne qu'«*aucun autre sponsor ne devrait figurer sur les maillots des joueurs*». Cela veut dire que tous les sponsors de clubs qui leur permettent aujourd'hui de vivre sont exclus de la compétition. Considérant que leurs intérêts sont «menacés», les six présidents de club affirment unanimement jurer fidélité à leur sponsor attiré qu'est Djezzy. «*Il est exclu qu'on revienne sur ce point*», tempête Allik. «*Nous avons demandé une réunion avec la FAF il y a de cela un mois, au président de la Ligue nationale, pour essayer de prévoir un rendez-vous avec la FAF en vue de tenter de régler ce problème. Depuis, nous n'avons reçu aucune réponse si ce n'est un communiqué méchant et menaçant*», affirme Allik très remonté. Moh-Chérif Hannachi a tenu à souligner que «*Djezzy n'est pas l'Egypte*», un avis partagé par son homologue Saïd Allik qui a affirmé que l'opérateur demeure un opérateur «de droit algérien» qui assure entre 4.000 et 4.500 postes d'emplois directs et des centaines de milliers indirects. En somme, il faut faire la part des choses et ne pas ne pas faire l'amalgame entre sport et politique, suggèrent les présidents de clubs. Ces derniers exhortent les pouvoirs publics à saisir cette opportunité et la ferveur nationale, suscitée par la brillante qualification de l'EN en Coupes d'Afrique et du monde, pour impulser une nouvelle dynamique au sport national et en particulier au football. Dans un communiqué commun signé par les six présidents, ces présidents gardent foi quant à trouver un épilogue heureux à ce problème qui passe, néanmoins, par une «réunion sage et sereine (avec la FAF) qui prendra en compte les droits et obligations de toutes les parties concernées».

Y. D.

EL DJADEL

Magazine d'informations et d'analyses

LE N°14 PROCHAINEMENT DANS VOS KIOSQUES



En raison d'une importante panne chez son imprimeur, *El Djadel* n'a pas été présent à temps sur les étals. L'équipe du magazine présente ses excuses à ses lecteurs.

Pour tout renseignement : 26 rue Didouche Mourad, Alger
Tél. : 021.63.80.82 / 63.80.87 Fax : 021.63.79.14 Mobile : 0770.32.44.66

H A N D - B A L L

19^E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS

L'ÉGYPTE SUCCÈDE À ELLE-MÊME

C'est officiel, la phase finale de la 19^e édition du championnat d'Afrique des nations sera organisée en Égypte du 6 au 21 février 2010.

PAR MOURAD SALHI

L'annonce a été faite mardi par la Confédération africaine de handball. Cette nouvelle a suscité beaucoup d'interrogations. Qui parmi nous ne s'est pas posé la question de savoir pourquoi l'Égypte a renoncé à l'organisation de cette compétition dans un premier temps, pour, ensuite, se rétracter ? La réponse est toute simple. La Fédération égyptienne, au début, n'avait pas les moyens d'assurer le bon déroulement du rendez-vous, (état de crise suite au Mondial des petites catégories qu'elle a organisé dernièrement). C'est pour cette raison qu'elle a demandé à la Confédération africaine de repousser la date de la manifestation, idée que cette instance africaine a fortement contestée.

Après ce refus, l'Égypte, sous prétexte de la montée de la tension avec l'Algérie, s'est désisté de l'organisation de ce championnat africain des nations. Mais dès lors que ce rendez-vous semble très impor-



Nos handballeurs (hommes et filles) prêts à représenter dignement la petite balle algérienne.

tant, d'autant plus qu'il est qualificatif pour le mondial de Suède, et suite à la demande de l'Algérie d'abriter cette compétition, les Egyptiens n'ont pas hésité à demander de nouveau l'organiser la CAN 2010.

Force est de constater que les pressions exercées par la Fédération égyptienne épaulée par le président de la Fédération internationale de handball Hassan Mustapha, ont influé sur les responsables de la CAN.

La question qui se pose maintenant est de savoir si toutes les conditions liées aux garanties sécuritaires seront réunies, afin d'éviter tout incident et protéger les délégations dont nos deux équipes natio-

nales hommes et femmes font partie officiellement.

Une chose est sûre, les deux sélections algériennes reprendront le chemin des préparations pour cet événement. Le président de la Fédération algérienne, M. Ait Mouloud, assure que l'état psychologique des joueurs est parfait. «*Les joueurs se préparent le plus normalement du monde. Maintenant, ils ont rejoint leurs clubs d'origine pour participer au championnat d'Algérie, ensuite, ils reprendront le chemin des stages la semaine prochaine*»

L'entraîneur de l'équipe nationale féminine, Mourad Ait Ouvarab, a tenu à préciser que «*cette décision n'a pas*

influé sur l'état psychologique des joueurs, car au départ, ils savaient que la compétition se déroulerait au Caire. Certes, il y a un petit soulagement après le désistement de l'Égypte, mais il n'a pas duré longtemps. La sélection est toujours en phase de préparation pour ce rendez-vous.

Elle ralliera la Tunisie le 17 décembre pour un stage au cours duquel elle effectuera quelques rencontres amicales avec des équipes tunisiennes. En ce qui concerne le volet psychologique, je suis en contact permanent avec les joueurs. J'ai déjà parlé avec eux sur ce point afin d'éviter toute perturbation.

M. S.

CHALLENGE NATIONAL DE CROSS-COUNTRY DE LA FAA (2^E ÉTAPE)

Le cross de la Révolution à Snelba Chergui

PAR ABDOU SEGHOUANI

Le cross de la Révolution se tiendra ce samedi matin, à travers un parcours tracé dans la superbe forêt du plateau de Snelba Chergui, un site naturel d'une grande beauté perché à plus de 1.800 mètres d'altitude et à une dizaine de kilomètres à l'est de Djelfa.

Le cross de la révolution, qui en est à sa troisième édition, est une compétition du calendrier 2009/2010 de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), inscrit comme étant la 2e étape du Challenge national de cross-country de la FAA. Organisé par la Ligue d'athlétisme de la wilaya de Djelfa, verra la participation de quelques 450 à 500 participants issus des régions du pays traditionnellement acquises à ce type d'épreuve sportive. Neuf courses figurent au programme, pour les catégories d'âges, des benjamins



à seniors et dans les deux sexes. Les organisateurs s'attendent à une forte participation et toutes les conditions ont été réunies pour l'accueil et le séjour des clubs et des ligues d'athlétisme. Sur le plan technique, le cross de Djelfa se déroulera sur un parcours idéal, situé sur le site naturel de Snelba Chergui. Les courses inscrites seront disputées sur une petite boucle (1.300 mètres) et une grande (2400 mètres).

C'est donc, le deuxième cross de la saison, qui s'annonce longue et rigoureuse et qui connaîtra son pic le 20 février 2010 avec le championnat d'Algérie, à Fréha (Tizi Ouzou). Les meilleurs qui auront réussi à arracher leurs billets seront retenus pour le Championnat arabe le 6 mars 2010, à Alger et au Championnat du monde, prévu le 28 mars, à Bydgoszcz, en Pologne.

A. S.

T E N N I S

TOURNOI NATIONAL DES VÉTÉRANS À BLIDA

Plus d'une centaine de joueurs demain à Boufarik

Sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis avec la collaboration de la ligue de Blida et le Mitidja Tennis Club de Boufarik (MTCB), le coup d'envoi du Tournoi national des vétérans sera donné demain à Boufarik.

La compétition, qui sera disputée en simple, concernera selon le juge-arbitre Abdelkrim Ghezal, trois catégories d'âges : 35-45 ans, 46-55 ans et enfin les joueurs âgés de 56 ans et plus. Jusqu'à hier les organisateurs ont recensé bon nombre d'inscriptions.

Pour Alger uniquement, selon nos sources, on peut envisager une trentaine de participants, sept pour Annaba, six venant de Skikda, deux de Béjaïa, Oran et Chlef, quatre de Boumerdès et enfin trois viendront Tipaza. Selon la même source, l'objectif de ce rendez-vous sera «le recensement des vétérans, qui sont actuellement en train de disparaître. On tente de les regrouper et les faire revenir sur les courts.»

Toutes les parties se joueront, selon Abdelkrim Ghezal, au meilleur des trois manches en "short" (court) sets (Le premier arrivé à cinq jeux sera vainqueur, tie break à quatre jeux partout, troisième manche super tie-break à 10 points)

La compétition sera reçue sur deux lieux : les quatre courts en terre battue du club MTCB et trois courts, toujours en terre battue, du TC Blida. Il est nécessaire de rappeler enfin que le tirage au sort pour cet événement aura lieu demain, soit le jour même de cette manifestation.

M. S.

B O X E

COUPE DU PRÉSIDENT À BAKOU Benchebla et Chadi ratent leur entrée

Les deux boxeurs algériens Benchebla Abdelhafid et Chadi Abdelkader ont raté, mardi, leur entrée face à deux Russes, lors de la première journée de la coupe du président à Bakou, en Azerbaïdjan, une compétition, rappelons-le, organisée par l'Association internationale de boxe amateur (AIBA). Pour ce qui concerne Benchebla classé déjà à la deuxième place mondiale par cette association chez les moins de 81 kg, il a perdu contre le Russe Rizvan Alimuradov sur le score de 12 à 8 points. Au début, il menait son adversaire par 2 à 1 au premier tour, mais le Russe a vite renversé la vapeur lors de la deuxième étape. Le gaucher russe a pu empêcher Benchebla de passer à une vitesse supérieure.

C'est le même scénario qui s'est reproduit pour son compatriote Chadi Abdelkader qui a perdu lui aussi contre un Russe sur le score 7 points à 3. L'autre Algérien qui a pris part à cette compétition, Aoudi Abdelhalim, est monté sur le ring hier au moment où nous mettions sous presse.

M. S.

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OPGI DE CHLEF

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE N° 03/2009

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° : 02-250 du 24 juillet 2002 complété et modifié par le décret présidentiel N° 03/301 du 11/09/2003 et le décret présidentiel N° 08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Chlef informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert N° 04/2009, publié dans le Quotidien National (DJAZAIR NEWS et MIDI LIBRE le 31/10/2009) qu'a l'issue de l'évaluation des offres, les marchés ont été attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

-1/ Réalisation de 200 logements sociaux locatifs à BOUKADER / CHLEF programme complémentaire 1500 LSL répartis par îlots.

N° îlot	Nbr de logts	Entreprises	Montant TTC	NOTE TECHNIQUE	Observation
01	60	MANSOUR BOUKHTACHE Abd-erahman	116.942.996,40	37	Offre acceptable
02	40	BELHADJ BEN ZIANE Brahim	77.704.448,60	37	Offre acceptable
03	40	TOUALBIA Mohamed	77.480.048,20	59	Offre acceptable
04	20	ABD-ENOUR Mohamed	38.958.849,80	37	Offre acceptable
05	20	ABD-ENNOUR Ben-ali	38.958.849,80	40	Offre acceptable
06	20	Aucun pli n'a été déposé (lot déclaré infructueux)			

2/ Réalisation de 60 logements sociaux locatifs à ZEBOUDJA/CHLEF programme complémentaire 1500 LSL répartis par îlots comme suit

N° îlot	Nbr de logts	Entreprises	Montant TTC	NOTE TECHNIQUE	Observation
01	20	FADHEL Mohamed	42.413.697,90	38	Offre excessive (lot déclaré infructueux)
02	40	DJEDAINI Brahim	80.946.195,50	37	Offre acceptable

Midi Libre N° 836 Jeudi 10 décembre 2009 - ANEP 788 766

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Chlef
Daira de Chlef
Commune de Sendjas

AVIS D'ADJUDICATION

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Sendjas annonce qu'il sera procédé Le dimanche : 20/12/2009 a dix heure du matin au siège de l'APC a la mise en adjudication Des droits de places et de stationnement et droit d'abattage du marché hebdomadaire de la commune De sendjas de la période allant du : 24/01/2010 jusqu'au : 23/01/2011. Les personnes intéressées par cette adjudication peuvent retirer le cahier des charges après du secrétaire général de la commune de sendjas contre le paiement de la somme de 2.000,00 (DA).

MISE A PRIX :

- Droit de place et de stationnement 2.400.000,00 (DA).
- Droit d'abattage 3.00.000.00 (DA).
TOTAL 2.700.000,00 (DA)

CONSTITUTION DU DOSSIER

01. Demande de participation à l'adjudication signée et légaliser (mentionner le nom pré-nom, Prefession, et adresse)
02. Relevé fiscal délivré par le service compétent moins de 03 mois de délivrance.
03. Chèque certifie par la banque d'une somme de 3/10 de la valeur à jugée — (Mise à prix) Ce montant reste comme garantie en cas attribuer l'adjudication.
04. photo copie de la CNI légalisée.
05. Casier judiciaire (Bulletin N° =3) en cours de validité.
06. Le garant doit être compétant et fidèle.
07. carte fiscale légalisée.
08. Copie du registre de commerce légalisé auprès de C.N.R.C
09. quittance de paiement.
10. Références professionnelles signée pour le receveur communal.
11. Mise à jour (C.A.S.N.O.S - CNAS)
12. Attestation de non faillite de l'adjudicateur ou le gavant.
13. Attestation de bonne conduite et fidélité de crédit délirée par votre commune.
14. Dossier à remettre avant les 72 heurs à partir de la date l'adjudication.

NVB : Le garant doit présenter un dossier complet constitué tous les pièces indiqués ci dessus

Pour toutes informations complémentaires et le retrait du cahier des charge, prière de se Présenter au bureau du secrétaire général les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures.

Le Président de l'A.P.C

Midi Libre N° 836 Jeudi 10 décembre 2009 - ANEP 788 776

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
الدائرة الإدارية لبراقى
الرقم : 2009 /27

إعادة نشر إعلان توظيف على
أساس الإختبار

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية سيدي موسى ولاية الجزائر عن فتح مسابقة على أساس الإختبار للإلتحاق بسلك متصرفي الإدارة البلدية التالية :

الرتبة	عدد المناصب	شروط الإلتحاق
- متصرف إداري بلدي	01	- شهادة الليسانس في العلوم القانونية والإدارية - العلوم الإقتصادية - المالية - السياسية - التجارية - الإعلام والإتصال - علوم التسبير (فرع الأعمال وفرع المالية) - علم الإجتماع (فرع العمل وفرع الإتصال) - علم النفس (فرع العمل)
- وثائقي أمين محفوظات	01	شهادة الليسانس في علم إقتصاد المكتبات

مكونات الملف التشرريح :
- طلب خطي
- نسخة مطابقة للشهادة في الإختصاص
- شهادة الإعفاء أو أداء الخدمة الوطنية
- نسخة مصادق عليها لشهادة العضوية في جيش التحرير والمنظمة المدنية لجبهة التحرير الوطني وأبناء الشهداء أو أرامل الشهداء عند الاقتضاء.
* في حالة النجاح : على المترشحين إكمال ملفاتهم بالوثائق التالية :
- مستخرج من عقد الميلاد
- شهادة السوابق العدلية (الشكف رقم 03)
- شهادة الجنسية الجزائرية

ملاحظة :
تم تحديد مدة إيداع الملفات بـ 20 يوما ابتداءا من تاريخ نشر هذا الإعلان
رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 836 Jeudi 10 décembre 2009 - ANEP 788 770

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
الدائرة الإدارية لبراقى
الرقم : 2009 /28

إعادة نشر إعلان توظيف على
أساس الشهادة

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية سيدي موسى ولاية الجزائر عن فتح مسابقة على أساس الشهادة للإلتحاق بسلك تقنيي الإدارة البلدية :

الرتبة	عدد المناصب	شروط الإلتحاق
- مهندس دولة	02	- شهادة مهندس دولة في الهندسة المدنية أو الأشغال العمومية أو شهادة معادلة لها معترف بها.
تقني سامي	02	شهادة تقني سامي في الإعلام الآلي أو البيولوجيا أو شهادة معادلة لها معترف بها
تقني	01	شهادة تقني في الإعلام الآلي أو شهادة معادلة لها معترف بها

مكونات الملف التشرريح :
- طلب خطي
- نسخة مطابقة للشهادة في الإختصاص
- شهادة الإعفاء أو أداء الخدمة الوطنية
- نسخة مصادق عليها لشهادة العضوية في جيش التحرير والمنظمة المدنية لجبهة التحرير الوطني وأبناء الشهداء أو أرامل الشهداء عند الاقتضاء.
* في حالة النجاح : على المترشحين إكمال ملفاتهم بالوثائق التالية :
- مستخرج من عقد الميلاد
- شهادة السوابق العدلية (الشكف رقم 03)
- شهادة الجنسية الجزائرية

ملاحظة :
تم تحديد مدة إيداع الملفات بـ 20 يوما ابتداءا من تاريخ نشر هذا الإعلان
رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 836 Jeudi 10 décembre 2009 - ANEP 788 772

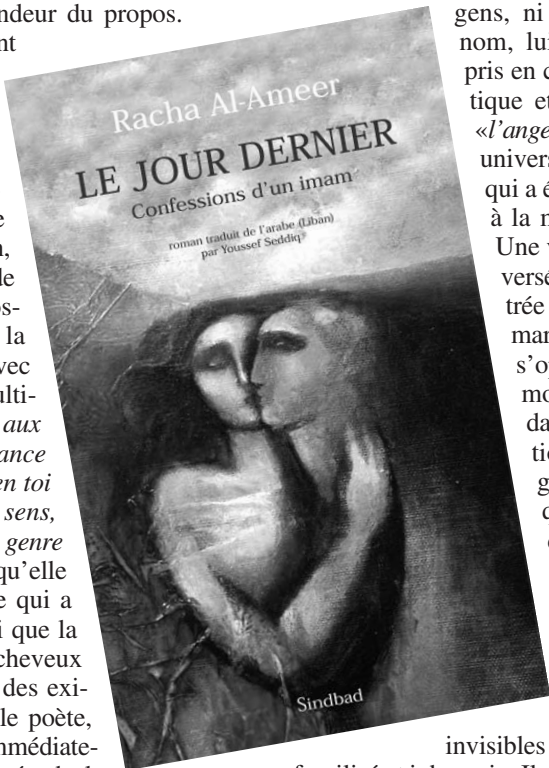
«LE JOUR DERNIER» DE RACHA AL-AMEER

Dans la plus belle des langues

Liés par l'admiration qu'ils partagent pour le grand poète arabe Ahmad El-Moutanabbi, un imam et une jeune intellectuelle se découvrent peu à peu. Autour d'eux, une société tourmentée où l'intégrisme avance conquête après conquête. La déclaration du caractère licite du sang de l'imam qui perd le contrôle de sa mosquée investie par de nouvelles générations de guerriers fanatiques met un terme provisoire à ce tête-à-tête édenique où Eve est à la fois l'amie et l'éducatrice de celui qu'elle guide et protège.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

Yaoum eddin, le premier roman de Racha Al-Ameer, qui est également la co-fondatrice de la maison d'édition libanaise Dar-El-Jadeed est écrit dans une langue arabe précieuse traduite en français par Youssef Seddik. Le personnage principal en est le poète Ahmed Al-Moutanabbi qui a profondément transformé la langue arabe en son temps. L'écriture de Racha Al-Ameer en restitue le raffinement des expressions et des tournures qui mettent en valeur la profondeur du propos. L'écrivain semble se délecter faisant flotter les deux protagonistes dans le bain linguistique du maître des mots. «La beauté sauvera le monde» semble dire l'auteure face à la guerre qui avance avec son œuvre de destruction. Le narrateur en est le héros qui se décide, dans les affres de la séparation, à écrire un livre sur ce qu'il vient de vivre, lui l'imam étranger d'une mosquée de banlieue misérable. Toute la complexité d'une relation humaine avec une citadine raffinée et hautement cultivée. «Chaque fois que je te comparais aux autres femmes, malgré la connaissance limitée que j'en avais, quelque chose en toi me faisait retrouver un peu de bon sens, m'avertissant que tu devais être d'un genre précieux et rare», écrit-il. C'est parce qu'elle fait partie d'une association culturelle qui a décidé de travailler sur Al-Moutanabbi que la jeune femme met un foulard sur ses cheveux et se présente un jour à la «mosquée des exilés». Chargée d'établir un index sur le poète, elle demande l'aide de l'imam qui, immédiatement captivé, lui répond oui. L'arrivée de la jeune fêrue de culture dans la vie de l'imam quadragénaire chamboule sa vie de fond en comble. Dans cette plongée commune dans l'art d'Al-Moutanabbi, il découvre la finesse et la cérébralité féminines, mais également un esprit ouvert et un cœur généreux qui immédiatement se chargent de le guider vers des rivages inconnus. Elle lui apprend aussi bien à s'habiller qu'à produire un show télévisé sur la pratique de la religion qui fait



de lui une vedette admirée. «Au fond de la nuit, voilà que Moutanabbi est devenu mon chemin dérobé vers chez toi, un rendez-vous d'abord hebdomadaire qui s'est étendu à toutes les occasions possibles. Tout au long des semaines où nous nous sommes rencontrés cinq jours sur sept, de sept heures du soir à l'aube, nous n'avons jamais rompu le pacte qui nous liait à Moutanabbi et nous n'avons presque jamais reporté au lendemain le poème du jour.» Dans le récit passionnant de l'imam, à part le célèbre poète, nul n'est nommé. Ni les gens, ni les lieux. Dans un pays arabe sans nom, lui le réfugié, l'étranger sans nom est pris en charge par une haute personnalité politique et religieuse qu'il nomme simplement «l'ange gardien». Quant à la fin de son cursus universitaire théologique, son ange gardien qui a été son professeur lui propose l'imamat à la mosquée des exilés, il ne peut refuser. Une vie monotone commence alors, bouleversée par la rencontre avec la citadine lettrée et la montée d'une idéologie raz-de-marée. Une dé-diabolisation de la femme s'opère page après page. Condamnée à mort en tant qu'imam du pouvoir et isolé dans une caserne par mesure de protection, c'est encore cette femme si intelligente et lucide qui le tirera de là, alors qu'il pense ne jamais la revoir et porte déjà le deuil de leur union. Original dans son contexte et dans sa forme, le roman de Racha Al-Ameer, met au devant de la scène une «très sage Héloïse» moderne liée à un homme de culte par des sentiments d'une grande pureté. Il abat des frontières invisibles et des barricades érigées par le dogme fossilisé et inhumain. Il accorde le droit de vivre la foi en accord avec la richesse de la création. Il ouvre ainsi une fenêtre sur une religion vivante que d'aucuns voudraient transformer en idéologie mortifère.

K. T.

Le Jour dernier, éditions Sindbad, Actes sud 2009 ; Dar-El-jadeed, 2002. 254 pages.

2^E ÉDITION DU FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON KABYLES

Succès retentissant pour le chanteur Karim Tiziouar

PAR GHILÈS AKSIL

La deuxième édition du Festival culturel local de la musique et de la chanson kabyles, durant six jours, a pris fin mardi 8 décembre. A l'occasion une pléiade de célèbres chanteurs et poètes kabyles, dont Kamel Hamadi, Medjahed Hamid, Nouara, le groupe Abranis... ont afflué à la maison de la culture Taos-Amrouche de Béjaïa.

Placée sous le haut patronage de la ministre de la Culture, cette manifestation culturelle a été dédiée à deux grandes figures de la chanson kabyle, à savoir feu Allaoua Zerrouki, dit le rossignol de la Soummam et la diva kabyle, Nouara.

Le coup d'envoi de ce Festival a été donné, jeudi dernier en présence du wali de Béjaïa, par la projection d'un reportage en hommage à ces deux artistes aux voix mélodieuses, suivi de variétés artistiques, dont une soirée musicale animée par le «tonitruant» Mohamed Allaoua.

Plusieurs autres artistes de renom, à



l'image de Hassiba Amrouche, Agraw, Abdelkader Bouhi, Les Abranis, Brahim Tayeb, El Hasnaoui Amechtouh, Boualem Ber..., ont galvanisé, durant toute la semaine, un public assoiffé d'une pareille ambiance musicale. Celui qui a fait vibrer son public, est, sans conteste, le chanteur Karim Tiziouar qui vient de faire un retour fracassant à la

faveur d'un gala artistique qu'il a animé durant la soirée de vendredi passé, en hommage à Allaoua Zerrouki.

En outre, des activités périphériques, notamment des soirées musicales, ont été également organisées à travers les différentes localités de la région.

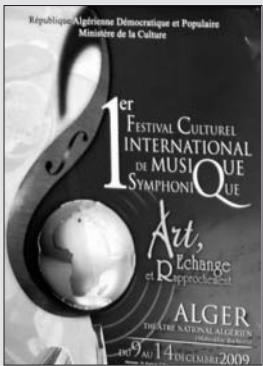
Par ailleurs, des conférences-débats sur Allaoua Zerrouki, Si Moh et Nouara, ont été animées par les artistes Kamel Hamadi, Medjahed Hamid et le Dr Amar Améziane, chercheur universitaire, diplômé de l'Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales) de Paris. Afin de permettre une clôture en apothéose, le duo Medjahed Hamid-Nouara devaient co-animer un gala artistique dans la soirée de ce mardi, à la maison de la culture de Béjaïa.

Il est à noter enfin que le Festival culturel local de la musique et de la chanson kabyles a été institué en février 2008, par la ministre de la Culture, Khalida Toumi.

G. A.

LA MUSIQUE SYMPHONIQUE S'INVITE À ALGER

Coup d'envoi depuis d'hier



Le coup d'envoi du 1^{er} Festival culturel international de musique symphonique a été donné hier au Théâtre national algérien avec l'Orchestre symphonique national et sa chorale en pré-

sentant un programme varié, composé de plusieurs extraits de chefs-d'œuvre classiques.

Cette manifestation, qui se déroulera jusqu'au 14 décembre au TNA, verra la participation d'orchestres appartenant à douze pays.

Sous le slogan «Art, échange et rapprochement», les musiciens de l'Orchestre symphonique national, qui était près d'une centaine sur scène, ont gratifié le public de morceaux tirés des opéras Les noces de Figaro et L'enlèvement au sérail de Mozart, La Traviata et Nabucco de Verdi et Carmen de Bizet.

Ainsi après avoir institutionnalisé plusieurs manifestations culturelles, le ministère de la Culture donne la chance à l'Orchestre national algérien, après une longue absence sur les scènes nationales et internationales, de se produire et d'être au contact d'autres orchestres venus de différents horizons.

Durant six jours, ce premier événement du genre en Algérie, verra la production de plusieurs orchestres symphoniques étrangers.

En marge de la manifestation, les fervents fans de la musique classique auront la chance d'assister à des conférences thématiques et des masters classes ainsi que des hommages rendus à des personnages ayant œuvré pour le développement et l'épanouissement de la musique dans le pays, à l'instar de Mohamed Iguerbouchen.

K. H.

UN THÉÂTRE NATIONAL AMAZIGH À BATNA

22 troupes s'y produiront durant une semaine

Vingt-deux troupes théâtrales, dont celles du Théâtre national algérien (TNA) et des Théâtres régionaux de Béjaïa, Batna et Tizi-Ouzou prendront part, du 10 au 18 décembre, à Batna au 1^{er} Festival national du théâtre amazigh, a-t-on appris mardi du commissaire du festival.

Selon Mohamed Yahiaoui, les spectacles d'expression amazighe seront en lice au cours de ce festival pour plusieurs prix, dont ceux du meilleur spectacle, de la meilleure mise en scène, du meilleur texte, de la meilleure interprétation masculine et de la meilleure interprétation féminine.

Les pièces seront présentées au Théâtre régional de Batna et à la maison de la culture Mohamed-Laid-Al Khalifa, a également précisé le commissaire du festival, soulignant que certaines œuvres seront également présentées dans les villes d'Arris, Seriana, Merouana, Aïn Touta et El-Madher.

Des conférences, des tables rondes et des ateliers de formation sur l'art dramatique, le jeu d'acteur et la mise en scène seront animées par des hommes de théâtre tout au long du festival.

GRIPPE A

Six recommandations spécial femmes enceintes



Face à la grippe A, les femmes enceintes sont plus confrontées au risque de complications graves. Par ailleurs, la fréquence et la gravité de la grippe A augmentent avec le terme de la grossesse tant pour la future mère que pour le fœtus. Pour prévenir les risques, des recommandations spécifiques à destination des femmes enceintes ont été formulées.

PAR SORAYA HAKIM

La grippe A se complique souvent chez les femmes enceintes

Les femmes enceintes doivent tout particulièrement se protéger du virus de la grippe A car cette maladie "peut entraîner une complication pulmonaire grave aussi bien pour la maman que pour le bébé".

La fréquence et la gravité de la grippe A augmentent avec le terme de la grossesse aussi bien pour la future mère (problèmes respiratoires par surinfection accrue et diminution des défenses immunitaires) que pour le fœtus (risque d'accouchement prématuré).

En conséquence, des mesures préventives spécifiques doivent être données aux

femmes enceintes.

1) Futures mamans, respectez à la lettre les mesures barrières !

- Lavage régulier des mains.
- Évitez les contacts directs entre personnes : embrassades, poignées de mains, caresses sur le visage...
- Gardez à distance de 2 mètres toute personne enrhumée et évitez les personnes grippées, lesquelles doivent porter un masque.
- Dans la famille, chacun son linge de toilette, ses couverts et sa brosse à dents.
- Nettoyez régulièrement toute surface de contacts (poignées de porte, meubles, cuvettes des toilettes, etc.).
- Évitez les lieux de contamination : hôpitaux, cliniques, écoles, transports en

commun, rassemblements publics, centres commerciaux, etc.

2) En cas de pandémie de grippe A, le suivi de la grossesse et post-accouchement pourra être modifié

Suivi à domicile privilégié, consultations prioritaires en cabinet, adaptation du nombre d'actes, des soins, des consultations et des échographies, durée réduite d'hospitalisation, etc.

3) En cas de contact avec une personne grippée, contactez votre médecin généraliste

En l'absence de vaccination, le médecin pourra vous prescrire préventivement un traitement antiviral. Et peut-être aussi à votre entourage proche.

4) En cas de fièvre, consultez le médecin qui suit votre grossesse

Celui-ci commencera par éliminer les autres causes de fièvre (infection urinaire, listériose...).

5) En cas de signes de la grippe

Si vous présentez des symptômes grippaux (apparition brutale d'une fièvre élevée, toux, gêne respiratoire, courbatures...), une consultation hospitalière dédiée est immédiatement recommandée. La présence du virus A H1N1 est recherchée, mais en parallèle (avant même le résultat connu), un traitement antiviral est prescrit.

6) Faites-vous vacciner contre la grippe A dès que possible

Dès que le vaccin contre la grippe A sera disponible, la vaccination des femmes enceintes est fortement recommandée, elles font d'ailleurs partie des personnes prioritaires.

S. H.

CONTRE LES VIRUS

Savez-vous vous laver les mains ?

Cela paraît extrêmement simple et pourtant peu d'entre nous savent se laver les mains correctement. Cette procédure est particulièrement importante en période hivernale pour éviter la transmission des virus et a fortiori celui de la grippe saisonnière et de la grippe A, tant redoutées en ce moment...

Comment se laver efficacement les mains ?

Il faut se mouiller complètement les mains jusqu'aux poignets et utiliser, idéalement, un savon liquide.

Frottez-vous bien les mains partout, sur toutes les surfaces, et faites mousser. C'est la mousse qui lave et la procédure doit durer au moins 20 secondes !

Frottez vos paumes de main l'une contre l'autre. Frottez vos ongles et le bout de vos doigts au creux de la paume d'une main. Frottez aussi le dos des mains, et vos poignets.

Ensuite, rincez abondamment puis séchez vos mains avec une serviette propre, idéalement une serviette en papier jetable. S'il est préférable de laisser ses mains sécher à l'air libre au lieu d'utiliser une serviette à propreté douteuse, sachez que le séchage est important car les virus se développent très vite dans les



ambiances chaudes et humides comme celle qui règne entre les doigts...

Quid des gels hydroalcooliques

Les gels hydroalcooliques sont très utiles quand on ne peut pas se laver les mains facilement, comme par exemple

dans les transports en commun, au restaurant ou à la cantine.

Mais attention, toutefois, les solutions hydroalcooliques sont à utiliser en dépannage et non systématiquement. Tout d'abord parce que rien n'est plus efficace que le lavage des mains à l'eau et savon :

les virus sont emprisonnés dans la mousse et évacués par le rinçage.

Ensuite, parce que les gels hydroalcooliques reviennent plus chers. Et, enfin, parce que leur usage fréquent peut avoir un effet irritant, bien connu dans les hôpitaux, où de telles solutions sont couramment employées.

Depuis la grippe A, le marché des produits non homologués s'est fortement développé. Alors attention à bien choisir le vôtre. Choisissez un gel homologué portant la norme NF EN 14476 et assurez-vous qu'il contient plus de 60% d'alcool.

Savez-vous enfin que les solutions hydroalcooliques doivent être appliquées sur des mains sèches (et non souillées), leur efficacité diminuant rapidement sur des mains humides ?

Quand se laver les mains ?

Il est nécessaire de se laver les mains de très nombreuses fois tout au long cours de la journée et impérativement :

- avant de cuisiner,
- de passer à table,
- en rentrant chez soi,
- après les transports en commun,
- après s'être mouché, avoir toussé ou éternué,
- après être allé aux toilettes.

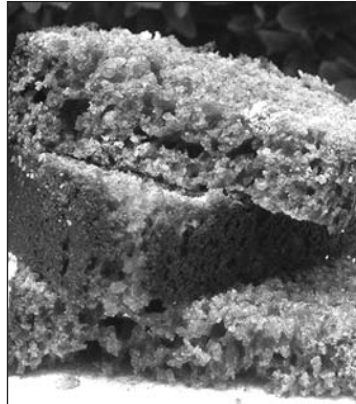
Cuisine

Pommes de terre au romarin :



Ingrédients :
1 kg de pommes de terre
3 gousses d’ail
1 c. à soupe de romarin
3 c. à soupe d’huile d’olive
1 verre d’eau
Sel, poivre
Préparation :
Peler et couper les pommes de terre en dés, les laver, les égoutter. Hacher finement les gousses d’ail. Faire chauffer l’huile d’olive dans une poêle antiadhésif à feu doux, y ajouter les pommes de terre, l’ail haché et le romarin, saler et poivrer, ajouter l’eau et remuer avec une cuillère en bois, couvrir et laisser mijoter 20 minutes jusqu’à ce que les pommes de terre soient dorées de toutes les faces. Servir aussitôt.

Pain d’épices au cacao



Ingrédients :
3 c. à soupe de miel
175 g de sucre
125 g de beurre
250 g de farine
3 c. à café de cacao (selon s’il est fort ou pas)
1 cuillère à café de cannelle en poudre
1 œuf
Préparation :
Mélanger le beurre, le miel et le sucre et les faire fondre à feu doux. Mélanger la farine, le cacao et la cannelle en poudre avec l’œuf entier. Lorsque la préparation est fondue, mélanger à la farine, au cacao et à la cannelle. Mettre de la farine sur ses mains et faire une boule (il ne faut pas qu’elle colle). Mettre au frigo durant 45 min à 1h. Lorsque la pâte est refroidie, faire des formes avec des emporte-pièce sur une plaque de cuisson et faire cuire au four th. 4.
Décoration : mettre du miel avec une pointe de couteau sur le pain cuit et saupoudrer avec des vermicelles.

BALLONNEMENTS ET LOURDEURS D’ESTOMAC

Trois aliments pour bien digérer

Certains aliments améliorent naturellement la digestion. Ils soulagent et préviennent les ballonnements, les aigreurs ou les lourdeurs d’estomac. Nos conseils pour tirer partie de leurs vertus.



La pomme regorge de pectines :
Ces fibres, très bien assimilées par l’organisme, permettent de réguler en douceur le transit intestinal. Elles augmentent le poids des selles et réduisent la durée du transit. Une pomme entière, avec la peau, peut ainsi renfermer jusqu’à 3,7 g de fibres. La pectine et la protopectine appartiennent aux fibres solubles. Elles favorisent l’élimination des résidus alimentaires.
Conseil : Mieux vaut croquer une pomme entière que boire un simple jus qui casse les fibres.
La poire contient des fibres insolubles :
En cas de problème digestif, pensez à manger des poires. Ce fruit désaltérant est riche en fibres. Il en contient en moyenne 2,3 g aux 100 g.
La poire renferme surtout de la cellulose et de l’hémicellulose. Ces fibres insolubles gonflent en absorbant l’eau dans l’organisme

me et accélèrent le transit intestinal. Il ne faut pas hésiter à manger la peau de la poire, plus riche en fibres que la pulpe.
Conseil : privilégiez les poires à chair fondante. Leurs fibres sont mieux tolérées par l’organisme.
Le gingembre stimule les enzymes digestives :
Cette épice originaire d’Orient peut faciliter le transit tout en apportant un soupçon d’exotisme à votre alimentation. Selon les recherches de biochimistes indiens, le gingembre stimule la production de bile. Il favorise également l’action des enzymes participant à la digestion.
Conseil : Agrémentez vos plats de quelques pincées de gingembre en poudre ou de quelques lamelles de gingembre frais. Il relève le goût des poissons et salades de sa saveur piquante. Attention tout de même aux abus pour les personnes au système digestif sensible.

JARDINAGE

Planter en sol argileux

Collante dès la première pluie, la terre argileuse crevasse dès que le sol manque d’eau. Comment dans ces conditions espérer un beau jardin ? En adoptant des pratiques culturales spécifiques et en choisissant des plantes adaptées.

Très fertile le sol argileux :
Le sol argileux est généralement très fertile à condition d’être travaillé dans les règles de l’art et d’être planté d’espèces adaptées. Le premier travail à réaliser pour lui redonner donner fière allure consiste à alléger la terre avec des matériaux peu coûteux, comme des gravillons de maçonnerie, du sable ou encore des copeaux de lin.

Une fois la terre gagne en souplesse :
Il sera intéressant de l’enrichir au maximum de matières organiques (com-



posts, terreaux, fumiers...). La mise en place d’un paillis épais est également à réaliser pour améliorer la rétention de l’eau en été. Ce paillis peut être composé, notamment, de paille, d’écorces de pin, de gravillons...

Quand réaliser ses travaux :
Autant que possible dans les périodes intermédiaires, quand la météo est humide, mais pas trop au risque de rester planté au beau milieu du jardin. Si vous décidez de planter un arbre, ne laissez pas le temps à la nature de remplir le trou d’eau. Installez des planches dans vos parterres à planter pour mieux répartir votre poids sans vous enfoncer et tasser la terre.
Bien choisir ses plants :
La terre argileuse s’accommode plus facilement avec des plantes rustiques. Les vivaces sont tout spécialement indiquées ainsi que les plantes grimpantes très faciles à faire prospérer dans ce type de terrain. Les arbres et arbustes, par contre, doivent avoir un sacré tempérament pour prospérer. On pourra opter pour des aubépines, ou encore des hêtres et des charmes.

Astuces

Marc de café contre les insectes des plantes



En plus d’avoir un pouvoir nourrissant et fertilisant, le marc de café protège nos plantes ! Alors, n’hésitez pas à en mettre autour de vos plantes directement sur la terre.

Une bonne alternance des cultures



Évitez de faire succéder des cultures de la même famille botanique. Alternez également la culture des plantes disposant des mêmes racines, fruits, feuillages, tubercules ou fleurs.

La lune montante et les semis



Semez les fleurs lorsque la lune est montante. Vous pourrez également planter les arbustes ainsi que les bulbes à cette époque. Il est aussi conseillé de prélever les boutures des arbustes à petits fruits en ce temps.

Réussir la greffe en fente :



Fendez le porte-greffe sur 12 cm de longueur, puis taillez en biseau le greffon sur deux cm. Placez ensuite le greffon dans la fissure du porte-greffe et ligaturez très serré. Veillez à ce que leurs écorces soient en contact.

Sous le Haut Patronage de son Excellence Monsieur le Président de la République



organise

معرض الإنتاج الجزائري

20^{ème} FOIRE DE LA PRODUCTION ALGERIENNE



قصر المعارض - الصنوبر البحري - الجزائر
Palais des Expositions, Pins Maritimes, Alger

إعادة تأهيل القدرات الإنتاجية الوطنية و تشجيع الإستثمار

Pour toutes informations et / ou inscriptions, contactez:

SAFEX

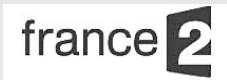
Palais des Expositions - Pins Maritimes - Alger
Tél: 021 21 01 23 à 30 et 21 01 35 à 42
Fax: 021 21 05 40 - 21 01 01 et 21 06 30

<http://www.safex-algerie.com>
e-mail: dec@safex-algerie.com
dmc@safex-algerie.com

PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI

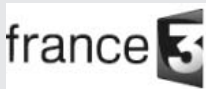


09:20 La vie avant tout
10:10 10h le mag
11:05 Météo
11:10 7 à la maison
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Là où je t'emmènerai
13:53 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 L'aventure de Noël
16:45 Preuve à l'appui
17:35 Ghost Whisperer
18:25 Tournez manège !
19:10 La roue de la fortune
19:55 La prochaine fois, c'est chez moi
19:56 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:37 Courses et paris du jour
20:38 Météo
20:45 Les associés
22:30 Les experts



09:02 Point route
09:03 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 CD'aujourd'hui
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place

12:50 Rapport du Loto
12:53 Je commence demain
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Les gestes qui rassurent
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Un cas pour deux
16:10 Commissaire Lea Sommer
17:05 Rex
17:50 Côté match du jour
18:05 En toutes lettres
18:50 CD'aujourd'hui
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:40 Point route
19:45 Les étoiles du sport
19:50 Météo
20:00 Journal
20:30 Les gestes qui rassurent
20:31 Le progrès en questions
20:32 Météo
20:35 Envoyé spécial
22:45 Climat 2
22:50 Le monde solidaire
23:00 Ecologie, ces catastrophes qui changèrent le monde



09:00 Plus belle la vie
09:30 Zorro
10:00 Des histoires et des vies
10:55 30 millions d'amis collector
11:30 Consomag
11:35 Flagrants délits
11:40 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo

13:00 Côté cuisine
13:35 En course sur France 3
13:50 Inspecteur Derrick : La cavale
14:45 Keno
14:55 Le Parisien du village
16:30 Culturebox
16:35 Slam
17:05 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:25 Flagrants délits
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20 Edition Nationale
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:08 Les étoiles du sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Ocean's Twelve



22:40 Météo
22:42 La minute épique
22:45 Soir 3
23:10 Ce soir (ou jamais !)



19:00 L'Europe à vol d'oiseau
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 Le Varan, roi des lézards

20:45 Une avalanche de cadeaux
22:10 La face cachée des fesses
23:05 Arte Lounge



10:05 Absolument stars
11:20 Tout le monde déteste Chris
11:50 La petite maison dans la prairie
12:50 Le 12 50
13:05 Ma famille d'abord
13:30 Météo
13:40 A la recherche de John Christmas
15:30 Les flocons de l'amour
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:40 L'internat
22:40 Le châtiment



10H00 Foot-ball Channel
11H00 Match de Foot-ball : O.M vs Sochaux
12H30 NESS... NESSMA
13H30 Mirna & Khalil
14H30 J A D
15H30 Desperate Housewives
17H30 Little Einsteins – Episode 11 - 18H00 Ce que j'aime chez toi
19H00 J A D
20H00 Mirna & Khalil
21H00 Qui Veut Gagner Des Millions ?
22H00 GILMORE GIRLS - 11 ème épisode –
23H00 Match de Foot-ball



11:25 Powder Park
12:20 Friends
13:40 En quête de preuves
16:10 Tellement people
16:40 La vie de palace de Zack et Cody
17:05 Les sorciers de Waverly Place
17:35 Friends
18:15 The Loop
18:50 South Park
19:20 South Park
19:45 Quand l'amour s'en mêle
20:35 Tellement vrai
22:20 Beauté criminelle
23:55 Arizona dream



11:00 A vos recettes
11:30 Y'a une solution à tout !
12:30 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:35 Maigret
17:00 Le miroir de l'eau
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 Tellement Roumanoff
22:20 King Kong



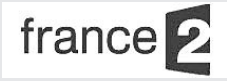
PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



09:20 La vie avant tout
10:10 10h le mag
11:05 Météo
11:10 7 à la maison
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Là où je t'emmènerai
13:53 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Une merveilleuse journée
16:45 Preuve à l'appui
17:35 Ghost Whisperer
18:25 Tournez manège !
19:10 La roue de la fortune
19:55 Là où je t'emmènerai
20:00 Le journal
20:35 Repérages déco
20:37 Courses et paris du jour
20:38 Météo
20:40 Trafic info
20:45 Le grand duel des générations

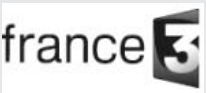


23:10 Euro Millions
23:15 Sans aucun doute



09:02 Point route
09:03 Dans quelle éta-gère

09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 CD'aujourd'hui
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Rapport du Loto
12:53 Je commence demain
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Les gestes qui rassurent
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Un cas pour deux
16:10 Commissaire Lea Sommer
17:05 Rex
17:50 Côté match du jour
18:05 En toutes lettres
18:50 CD'aujourd'hui
18:55 Point route
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:40 Point route
19:45 Les étoiles du sport
19:50 Météo
20:00 Journal
20:30 Mon pharmacien est formidable
20:33 Météo
20:35 Entre mère et fille
22:55 Le monde solidaire
23:00 Vous aurez le dernier mot



09:00 Plus belle la vie
09:30 Zorro
10:00 Des histoires et des vies
10:55 30 millions d'amis collector
11:30 Consomag
11:35 Flagrants délits
11:40 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer

11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Côté cuisine
13:35 En course sur France 3
13:50 Inspecteur Derrick : La cavale
14:45 Keno
14:55 Le Parisien du village
16:30 Culturebox
16:35 Slam
17:05 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:25 Flagrants délits
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20 Edition Nationale
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:08 Les étoiles du sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa, l'expédition : Escale au Liban



22:25 Météo
22:28 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 LotoFoot
23:00 Vie privée vie publique, l'hebdo



19:00 Globalmag
19:30 Arte culture
19:45 Arte info
20:00 La murène
20:45 Le crime des renards



22:15 Délits mineurs
23:10 Tracks



10:05 Absolument stars
11:20 Tout le monde déteste Chris
11:50 La petite maison dans la prairie
12:50 Le 12 50
13:05 Ma famille d'abord
13:30 Météo
13:40 A la recherche de John Christmas
15:30 Les flocons de l'amour
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
20:05 Scènes de ménages
20:40 N.C.I.S.
21:30 N.C.I.S.
23:05 Sons of Anarchy
23:55 Scrubs : Ma rupture



10H00 Foot-ball Channel
11H00 Match de Foot-ball : O.M vs Sochaux
12H30 NESS... NESSMA
13H30 Mirna & Khalil
14H30 J A D
15H30 Desperate Housewives
17H30 Little Einsteins – Episode 11 - 18H00 Ce que j'aime chez toi
19H00 J A D
20H00 Mirna & Khalil
21H30 Cyclone, catégorie 6 : Le choc des tempêtes
23H00 - Match de Foot-ball :



09:50 Tellement vrai
13:40 En quête de preuves
16:10 Tellement people
16:40 La vie de palace de Zack et Cody
17:05 Les sorciers de Waverly Place
17:35 Friends
18:00 Physique ou chimie
18:50 South Park
19:20 South Park
19:45 Quand l'amour s'en mêle
23:40 La nuit nous appartient



15:15 Maigret
17:00 Le miroir de l'eau
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 L'école des Stars
22:45 La grande soirée du paranormal



Directrice
de la publication :
Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

Kamel s'est éteint, mais sa "chamâa" nous éclaire à jamais

Le 10 décembre 1998, jour pour jour, l'un des piliers de la musique chaâbi est parti prématurément. Kamel Messaoudi a laissé, en ce jour tragique, une famille inconsolable. Sa famille artistique également n'arrive pas à faire le deuil de cette tragique perte. Après avoir participé à une émission télévisée, diffusée en direct sur l'ENTV, Kamel a été victime d'un accident de la route. Ses fans aujourd'hui sont toujours aussi nombreux, même s'ils restent sur leur faim. Tel un adieu, la dernière chanson du défunt a été prémonitoire *Ya hasra allik ya denia*. Kamel était connu pour être très exigeant envers lui-même, d'ailleurs il choisissait méticuleusement ses sujets. Il préférerait des chansons à thèmes et des paroles porteuses et laissant leurs empreintes. Il a fallu attendre *Echemaâ* enregistrée en 1991, pour que l'on reconnaisse son talent. A partir de ce moment, il n'a cessé d'aller de succès en succès, et se fera très vite une place de choix sur la scène artistique. Kamel a été beaucoup influencé par Cheikh El Hasnaoui et Dahmane El



Harrachi. Le défunt aimait profondément son pays et son peuple. Il s'en est allé tragiquement, comme pour nous dire qu'il avait achevé sa mission. La nôtre, à présent, est de l'inscrire parmi les plus grands de notre histoire, au côtés de Matoub Lounes, Cheb Hasni et autres personnalités artistiques qui ont redonné le goût de vivre aux Algériens où qu'ils soient.

Messaoudi le vrai, Messaoudi l'authentique, Messaoudi le modeste, déjà onze ans qu'il nous a quittés, mais il reste à jamais gravé dans nos mémoires.

Quatre terroristes abattus à Ahnif (Bouira)



Quatre (4) terroristes ont été abattus, dans la nuit de mardi à mercredi, dans la forêt

"Tamelah" de la commune d'Ahnif, à l'est de Bouira, a-t-on appris de source sécuritaire.

Selon cette source, les forces de sécurité ont abattu quatre terroristes suite à des informations faisant état de la présence d'un groupe terroriste dans la forêt Tamelaht, aux limites territoriales avec la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Quatre armes kalachnikov et un fusil automatique (FM-PK) ont été récupérés à l'issue de cette opération, a ajouté la même source.

Tentative de meurtre avec préméditation à Aïn M'lila

Un dangereux criminel, bien connu des services de la police judiciaire d'Aïn M'lila, a été arrêté avant-hier. Ce criminel, qui était déjà recherché et en état de fuite depuis une longue période, a été arrêté suite à une affaire de tentative de meurtre avec préméditation sur la personne d'un jeune homme à qui il a porté deux coups de couteau au niveau du ventre et de la poitrine. Les hommes de la BMPJ ont été informés par les services des urgences de l'hôpi-

tal d'Aïn Mlila de l'admission d'une personne victime d'agression à l'arme blanche, dont le cas était jugé critique ce qui a nécessité son évacuation vers le CHU de Constantine.

C'est la victime, elle-même qui, après s'être rétablie, a pu identifier son agresseur sur les photos, chose qui a permis aux policiers de se lancer à sa recherche et réussir à l'assiéger puis à l'arrêter dans l'un des quartiers de la ville.

Plus de 3.000 touristes attendus à Ghardaïa pour les fêtes de fin d'année

Plus de 3.000 touristes sont attendus à Ghardaïa pour les fêtes de fin d'année, confirmant l'intérêt croissant pour la destination sud-algérienne, annonce-t-on à la direction du tourisme de la wilaya. L'intérêt des touristes étrangers pour la région, érigée en pôle d'excellence touristique "Oasis", s'exprime par la programmation de nombreux vols charters en provenance d'Europe, afin d'acheminer sur Ghardaïa et Timimoun (wilaya d'Adrar) plus de 3.000 touristes durant les fêtes de fin d'année prochaine, a précisé la même

source. La région du M'zab continue de s'imposer comme une destination préférée d'une clientèle passionnée par la pérennisation de l'architecture authentique et traditionnelle des habitants de cette contrée, les oasis et le désert.

L'intérêt porté pour cette destination est justifié par la quiétude et la beauté de la région qui recèle un patrimoine matériel et immatériel universel classé par l'UNESCO et composé essentiellement de villes fortresses "Ksour", dont l'architecture a inspiré nombre d'architectes et

d'urbanistes de renom, de palmeraies et d'un système de gestion et d'irrigation authentique et traditionnel, notent des opérateurs du tourisme à Ghardaïa.

Tous les acteurs, notamment les pouvoirs publics, sont mobilisés pour une relance durable du tourisme dans le sud algérien, assurent-ils. Des campagnes de communication ont été initiées, à travers les différentes manifestations culturelles, les foires et salons internationaux organisés à l'étranger pour promouvoir les multiples facettes et potentialités touristiques du pays.

La conférence sur le climat, en quête de sérénité, bloque sur l'argent

PAR ANNE CHAON

La conférence sur le climat de Copenhague tentait hier de progresser après le coup de sang des pays en développement qui réclament un accord capable de "protéger les plus pauvres" et s'inquiètent du manque d'engagement des pays riches sur son financement. "Nous devons avancer, il nous faut un accord légalement contraignant qui préserve la planète et protège les plus pauvres. Tout le reste n'est que distraction," a ainsi déclaré à l'AFP Dessima Williams, représentante de Grenade et de l'Association des petits Etats insulaires (AOSIS). "J'espère que les choses vont se calmer et qu'on pourra retourner au véritable sujet", confiait de son côté un responsable européen. La crise a suivi la divulgation d'une proposition de texte du Danemark, hôte de la conférence, testée auprès de quelques pays. "Nous n'accepterons pas un accord qui condamne 80% de la population mondiale à plus de souffrance et d'injustice", a immédiatement tonné le délégué soudanais Lumumba Stanislas Dia-Ping, dont le pays préside la coalition du G-77 (130 pays en développement). Il a cependant exclu de quitter les négociations. L'absence dans le texte danois de référence au Protocole de Kyoto, seul traité à imposer (jusqu'à fin 2012) des contraintes aux pays industrialisés et la fixation d'un objectif global de réduction (-50% en 2050 par rapport à 1990) des émissions polluantes ont été perçues comme une tentative d'imposer des engagements aux pays en développement avant que les riches n'assument les leurs. Le pays hôte de la conférence dément toute existence d'un "texte secret". Mais la négociatrice française, Laurence Tubiana, estime que cette fuite organisée par les ONG a fourni une "mise en scène utile au G-77 pour attaquer la présidence danoise". "Elle va limiter ses possibilités d'action dans les prochains jours". Période pendant laquelle d'autres textes pourraient, selon elle, être mis sur la table, émanant de l'AOSIS ou du Groupe Afrique, qui souhaitent réaffirmer leur attachement au protocole de Kyoto. Mais les pays en développement s'inquiètent surtout du manque de visibilité sur le financement du prochain accord. Les seules promesses claires à ce stade concernent le déblocage immédiat d'environ 10 milliards de dollars par an dès l'an prochain et sur trois ans, pour aider les pays les plus vulnérables. "C'est indispensable, à condition qu'il y ait quelque chose derrière", note Pierre Radanne, observateur de longue date des négociations et conseiller des Africains francophones, qu'il dit "au bord du désespoir". Aucun pays industrialisé n'a précisé le montant de sa contribution, alors que les politiques d'adaptation au changement climatique des pays les plus pauvres sont évaluées à plus de 50 milliards de dollars par an d'ici 2050. L'Union européenne estime que 100 milliards par an seront nécessaires pour l'adaptation de ces pays et les politiques d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, sans préciser sa contribution. Le conseil européen aujourd'hui et demain à Bruxelles a peu de chances de clarifier les choses : les dirigeants européens devraient juste tenter de s'entendre sur une aide immédiate de deux milliards d'euros (3 milliards de dollars environ) par an aux pays pauvres, mais l'UE n'a aucune intention d'avancer seule, sans les Etats-Unis notamment. Ils devront aussi surmonter leurs divergences sur l'opportunité de porter à Copenhague l'objectif européen de réduction des émissions à -30% pour 2020 (par rapport à 1990) en cas d'accord mondial, contre un objectif de 20% actuellement. "Ce qui renvoie la grande partie de poker" à la fin de la conférence, prévue le 18 décembre, en présence des chefs d'Etat et de gouvernement, commente Pierre Radanne.

A-C AFP



Les pays en développement s'inquiètent surtout du manque de visibilité sur le financement du prochain accord. Les seules promesses claires à ce stade concernent le déblocage immédiat d'environ 10 milliards de dollars par an dès l'an prochain et sur trois ans, pour aider les pays les plus vulnérables.



Très Libre



sidou@lemidi-dz.com



Concours de la meilleure photo



25



26

* Coût du SMS 5 DA

Midi Libre poursuit son concours des plus belles photographies prises lors des différentes manifestations de soutien aux Verts.

Ces derniers jours de liesse, entièrement consacrés aux manifestations de soutien aux Verts, ont été, pour des centaines de citoyens, l'occasion de prendre des photos pour immortaliser l'instant, à l'aide d'un appareil photo ou d'un téléphone portable.

Midi Libre donne à ses lecteurs l'occasion de publier quotidiennement leurs photos.

opérateurs de téléphonie mobile; coût du SMS : 5 DA.

billet d'avion à destination de l'Angola à l'occasion de la CAN 2010.

● Il suffit de les envoyer accompagnées de vos coordonnées à l'e-mail suivant : concours-photo@lemidi-dz.com

● Les cinq premiers lauréats se verront offrir un appareil photo numérique

Voter pour votre photo préférée envoyez un sms au 63034 :

- photo 25 pour la photo numéro 25
- photo 26 pour la photo numéro 26

● Les photos envoyées et publiées seront soumises au vote des lecteurs via SMS au 63034 à partir des trois

● Les cinq meilleures photographies seront de nouveau soumises au vote des lecteurs

* Le poids du fichier photo ne doit pas dépasser 1 Mo
* Ce concours prendra fin le 31 décembre 2009

● Le gagnant sera récompensé par un

